



Goodfood (TSX : FOOD) est une marque canadienne de premier plan issue du monde numérique et qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour.

L'équipe de Goodfood travaille au développement de la marque de produits alimentaires millénaire la plus appréciée au Canada avec pour mission de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine.

Les clients de Goodfood ont accès à des produits uniques frais et délicieux ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son équipe culinaire de classe mondiale ainsi qu'à ses infrastructures et technologies sans intermédiaire. Goodfood a à cœur de créer un lien entre ses fermes partenaires et fournisseurs et les cuisines de ses clients tout en éliminant le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail onéreux.

Les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec). La Société dispose aussi d'installations de production situées au Québec et en Alberta.



2024

SURVOL DE L'ENTREPRISE



2

Centres de fabrication

570

EMPLOYÉS

Le tableau qui suit présente un résumé de nos installations exploitées actuellement:

	Nombre d'installations total	Bureaux administratifs	Centres de fabrication	Installations de traitement des commandes
Grand Montréal (Québec)	1	X	X	X
Grand Toronto (Ontario)	2	X		X
Calgary (Alberta)	1		X	X

101 000

CLIENTS ACTIFS TRIMESTRIELS¹

153 M \$

VENTES NETTES

¹.Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

SUR 3 ANS

Pour les exercices clos les	7 septembre 2024	%Δ	2 septembre 2023	%Δ	3 septembre 2022
Résultats d'exploitation					
Ventes nettes	152 838	(9%)	168 558	(37%)	268 586
Bénéfice brut	62 978	(4%)	65 380	(4%)	68 055
BAIIA ajusté ¹	9 063	93%	4 695	s.o.	(40 721)
Perte nette, représentant le résultat global	(3 433)	(79%)	(16 463)	(111%)	(121 761)
Perte par action, de base et diluée	(0,05)	(77%)	(0,22)	(110%)	(1,62)
Données opérationnelles					
Marge brute ²	41,2%	2,4 pp	38,8%	13,5 pp	25,3%
Marge du BAIIA ajusté ¹	5,9%	3,1 pp	2,8%	18,0 pp	(15,2%)
Situation financière					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 010		24 925		36 885
Immobilisations corporelles	7 655		11 026		18 408
Total des actifs	52 315		57 808		129 848
Total de la dette ³	1 138		4 036		11 743
Total des débetures convertibles ⁴	50 772		47 119		32 643
Total des capitaux propres négatifs	(26 078)		(23 442)		(11 178)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes					
Activités d'exploitation	7 494		(9 350)		(58 981)
Activités d'investissement	773		1 960		(37 671)
Activités de financement	(9 182)		(4 570)		8 002

1. Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

2. La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

3. Comprend la partie courante de la dette à long terme.

4. Comprend les composantes passif et capitaux propres des débetures convertibles.



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

Alors que nous nous penchons sur l'exercice venant de se terminer, nous sommes fiers d'annoncer une année transformatrice et historique pour Goodfood. Cette année a marqué une étape cruciale dans l'histoire de notre entreprise : notre première année complète de flux de trésorerie disponibles ajustés¹ positifs. Cette réussite témoigne de l'attention constante que nous portons à une exécution financière rigoureuse, à des initiatives innovantes centrées sur le client et au fait que nous commençons à récolter les fruits des investissements fondamentaux que nous avons réalisés pour positionner Goodfood sur la voie d'une rentabilité régulière et d'une croissance à long terme.

Une année historique: notre première année complète de flux de trésorerie disponibles¹ positifs

Au cours de l'exercice 2024, nous avons généré des flux de trésorerie disponibles ajustés¹ de 8 millions de dollars. Cela représentait une amélioration de 12 millions de dollars par rapport à l'exercice 2023 et notre première année complète de flux de trésorerie disponibles¹ positifs. Ce résultat est le fruit de deux années d'exécution : une première année (exercice 2023) consacrée à l'optimisation de notre empreinte opérationnelle et à la transformation de notre structure de coûts, et une deuxième année (exercice 2024) axée sur l'amélioration de nos marges. Nous avons pris des mesures décisives pour rationaliser nos opérations, mettre en œuvre des économies de coûts et nous concentrer sur une croissance rentable. En conséquence, Goodfood est aujourd'hui une organisation allégée et plus agile qui, selon nous, est capable de générer des flux de trésorerie disponibles¹ de manière régulière.

Le chemin que nous avons parcouru pour atteindre cette étape cruciale a été marqué par des choix audacieux et nécessaires. Nous avons non seulement réorienté notre stratégie commerciale, mais aussi perfectionné en permanence nos offres pour répondre à l'évolution de la demande des consommateurs. Aujourd'hui, nous sommes non seulement mieux positionnés pour réussir financièrement, mais nous disposons également d'une base solide pour créer une valeur durable dans les années à venir.

1. Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Le client au centre

Le bonheur et la fidélité des clients restent au cœur de la mission de Goodfood, qui consiste à fournir une alimentation joyeuse tout en aidant notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Tout au long de l'année, nous avons fait des progrès considérables pour améliorer l'expérience de nos clients et concrétiser notre mission. Nous avons élargi notre offre de menus, inclus des protéines meilleures pour la santé, comme le poulet biologique et le poisson pêché de manière durable, et amélioré les options de personnalisation des repas pour refléter les préférences des clients et l'évolution de leurs goûts. L'un de nos développements les plus significatifs a été le lancement réussi de notre menu Écono, désormais élargi pour devenir notre Plan Écono, qui propose des repas classiques et délicieux à un prix inférieur à 10 dollars par portion. Cette initiative a rendu nos services plus accessibles et plus attrayants pour un plus grand nombre de Canadiens à la recherche de repas de qualité à un prix raisonnable.

De plus, nous avons renforcé nos liens avec nos clients grâce à des partenariats novateurs avec des chefs renommés et de grands restaurants, ce qui nous a permis d'offrir des expériences culinaires uniques dans les foyers canadiens. Par exemple, nos collaborations avec les chefs Laurent Dagenais ou Chuck Hughes ou avec les restaurants étoilés St. Lawrence ou L'Abattoir ont rehaussé la qualité et l'authenticité de nos offres de repas, offrant des moments mémorables à la maison et faisant de Goodfood un élément indispensable de la vie quotidienne de milliers de familles.



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Utiliser notre infrastructure comme plateforme pour les marques de nouvelle génération

Pour l'avenir, nous voyons un potentiel énorme pour tirer parti de notre lien établi avec des millions de Canadiens et de l'expertise en logistique, marketing et opérations que nous avons développée au cours des dix dernières années pour stimuler la croissance future.

Nos investissements stratégiques dans l'infrastructure logistique et les capacités de marketing au cours de la dernière décennie ont positionné Goodfood comme une plateforme capable d'amplifier la portée des marques de consommation émergentes. L'acquisition de Genuine Tea, annoncée récemment, marque la première étape de notre stratégie d'acquisition visant à constituer un portefeuille de marques de nouvelle génération. Cette acquisition nous permet d'intégrer à notre plateforme un produit innovant, à forte croissance et disposant d'une clientèle fidèle, ce qui nous permet d'effectuer des ventes croisées et d'élargir efficacement les offres de Genuine Tea.

En acquérant un portefeuille de marques et d'entreprises, nous pouvons amortir une plus grande partie de nos coûts fixes, capitaliser sur les relations avec les clients et continuer à élargir notre offre à nos clients avec des produits rentables et en demande. Nous nous concentrons sur l'identification d'entreprises ayant une trajectoire de croissance forte et des produits complémentaires qui résonnent avec les Canadiens et notre mission. Cette stratégie n'est pas seulement une question de diversification ; elle vise à étendre la portée de Goodfood, à élargir notre clientèle et à créer une valeur constante pour nos actionnaires.



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

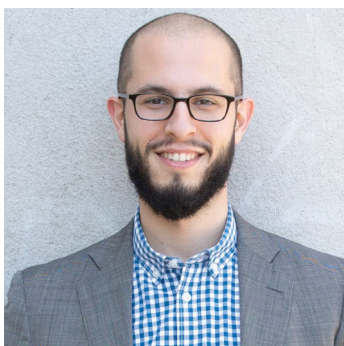
Le plus important

Il y a dix ans, Goodfood est né. Ces dix dernières années ont été une bénédiction, depuis la volonté ambitieuse de perturber la capacité des Canadiens à manger de bons repas sains commandés en ligne, jusqu'à la traversée d'une pandémie qui a accéléré nos activités, et jusqu'à l'existence d'une société stable et rentable, ces dix dernières années ont été un voyage incroyable, et nous en sommes très reconnaissants.

Aucune de ces réalisations ne serait possible sans le dévouement, la passion et le travail acharné des membres de notre équipe dans tout le pays. Nous sommes profondément reconnaissants à nos employés pour leur résilience, leur créativité et leur engagement en faveur de l'excellence. Nous exprimons également notre sincère gratitude à nos clients, qui continuent d'inviter Goodfood dans leurs cuisines et leurs salles à manger. Votre confiance nous pousse à innover et à nous améliorer chaque jour. À nos précieux partenaires, fournisseurs et chefs qui donnent vie à nos menus, nous vous remercions de votre collaboration. Enfin, à vous, nos actionnaires, nous sommes reconnaissants de votre foi en notre vision et de votre soutien indéfectible alors que nous continuons à transformer Goodfood en un moteur constant de croissance rentable soutenue.

Nous sommes excités par ce qui nous attend et restons déterminés à réaliser de solides performances financières, à accroître notre impact et à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Nous vous remercions,



Jonathan Ferrari
Cofondateur, président
du conseil et chef de la direction



Neil Cuggy
Cofondateur, administrateur,
président et chef des opérations



CONSEIL D'ADMINISTRATION



JONATHAN FERRARI

Cofondateur, président du conseil et chef de la direction



NEIL CUGGY

Cofondateur, administrateur, président et chef des opérations



JOHN KHABBAZ

Administrateur



DONALD OLDS

Administrateur



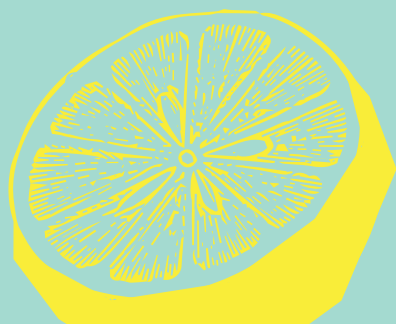
TERRY YANOFSKY

Administrateur





RAPPORT DE GESTION



EXERCICE CLOS LE 7 SEPTEMBRE 2024

Rapport de gestion de

GOODFOOD MARKET CORP.

Périodes de 14 semaines et de 53 semaines closes le
7 septembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

BASE DE PRÉSENTATION	3
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	4
INFORMATION PROSPECTIVE	6
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	7
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	9
PERSPECTIVES FINANCIÈRES	10
APERÇU DE L'EXERCICE 2024	11
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT	12
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2024 ET 2023	16
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – QUATRIÈME TRIMESTRE DES EXERCICES 2024 ET 2023	17
SITUATION FINANCIÈRE	18
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	19
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	24
TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS	25
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	25
RISQUE D'ENTREPRISE	26
ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS	27
INSTRUMENTS FINANCIERS	27
PARTIES LIÉES	28
PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	28
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	29
INFORMATION SECTORIELLE	29
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE	29
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE	29
JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS	30
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES	30
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	32

BASE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion a pour but d'aider les lecteurs à comprendre l'environnement commercial, les tendances et les changements importants dans les résultats d'exploitation et la situation financière de Goodfood Market Corp. et de sa filiale (la « Société » ou « Goodfood ») pour les périodes de 14 semaines et de 53 semaines closes le 7 septembre 2024. Il doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024. Il y a aussi lieu de se reporter au communiqué de presse de Goodfood annonçant ses résultats des périodes de 14 et de 53 semaines closes le 7 septembre 2024 qui a été publié le 27 novembre 2024. Les rapports trimestriels, le rapport annuel et la notice annuelle de la Société se trouvent sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et dans la section « Investisseurs – Information financière » de notre site Web : <https://www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs>. Les communiqués de presse sont disponibles sur SEDAR et dans la section « Investisseurs – Communiqués de presse » de notre site Web.

Les états financiers consolidés annuels audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états.

La Société utilise une date de clôture variable, qui correspond au premier samedi de septembre de chaque année. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, et une 53^e semaine tous les cinq ou six ans. L'exercice clos le 7 septembre 2024 comptait 53 semaines et l'exercice clos le 2 septembre 2023 comptait 52 semaines. La semaine supplémentaire est incluse dans le quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a mené à bien ses initiatives de réduction des coûts. Ces initiatives consistaient en une révision de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficacité, dégager de nouveau un BAIIA ajusté¹ positif et afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs constants et une croissance rentable à long terme.

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Dans les présentes, les références à « nous », « notre », « Goodfood » et la « Société » renvoient à Goodfood Market Corp. et à sa filiale entièrement détenue.

Pour déterminer si une information est importante, la direction se demande si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société serait vraisemblablement influencée ou modifiée si cette information était omise ou présentée de façon inexacte, et elle communique les informations importantes en conséquence.

À moins d'indication contraire, les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont à jour au 27 novembre 2024.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Cette section présente un résumé de notre performance financière pour l'exercice 2024 et le quatrième trimestre par rapport aux périodes correspondantes de 2023. Nous présentons des paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance. Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, selon le cas, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DE L'EXERCICE 2024 ET DE L'EXERCICE 2023

- Les ventes nettes se sont établies à 152,8 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 9 %, par rapport à un montant de 168,6 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.
- La marge brute¹ a atteint 41,2 %, soit une hausse de 2,4 points de pourcentage, et le bénéfice brut s'est chiffré à 63,0 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2,4 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est chiffrée à 3,4 millions de dollars, soit une amélioration de 13,0 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 16,5 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.
- La marge du BAIIA ajusté² s'est chiffrée à 5,9 %, ce qui représente une amélioration de 3,1 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 7,5 millions de dollars, par rapport à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 9,4 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 16,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés² se sont chiffrés à 7,6 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 12,1 millions de dollars par rapport à un montant négatif de 4,5 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

¹ La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

² Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2024 ET DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023

- Les ventes nettes ont diminué de 8 %, pour s'établir à 34,1 millions de dollars par rapport à 37,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La marge brute¹ a atteint 38,1 %, soit une progression de 0,1 point de pourcentage, et le bénéfice brut a totalisé 13,0 millions de dollars, en baisse de 1,2 million de dollars, ou 8,6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est chiffrée à 3,2 millions de dollars, par rapport à 3,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une amélioration de 0,5 million de dollars.
- La marge du BAIIA ajusté² s'est chiffrée à 1 %, soit une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 0,9 million de dollars, ce qui représente une amélioration de 1,0 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés² sont demeurés stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, s'établissant à un montant négatif de 1,1 million de dollars.
- Le nombre de clients actifs² s'est établi à 101 000, soit une baisse de 13 %, comparativement à 116 000 pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

¹ La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

² Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos hypothèses, nos estimations, et nos intentions, y compris, mais sans s'y limiter, les énoncés compris à la rubrique « Perspectives financières » du rapport de gestion. Les énoncés prospectifs établis par la Société dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant les possibilités de croissance des ventes de prêts-à-cuisiner auprès des ménages canadiens, l'accroissement de la fréquence des commandes, le lancement prochain de la personnalisation à même les recettes de prêts-à-cuisiner de la Société, les initiatives de la Société en matière de durabilité, les avenues de croissance futures, y compris les acquisitions, et les coûts futurs des aliments. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques qu'elle court à un moment donné dans le contexte des tendances passées, de la conjoncture actuelle et d'événements futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins.

Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024 disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et dans la section « Événements et présentations » de notre site Web www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs : des antécédents en matière de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs, l'industrie alimentaire, y compris l'inflation actuelle dans le secteur, la dette et l'incidence de celle-ci sur la situation financière, les besoins futurs en capitaux, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les médias sociaux, les perturbations dans le transport, l'entreposage et la livraison de denrées périssables, la responsabilité associée aux produits, les activités syndicales, les tendances en matière de regroupement, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, la dépendance à l'égard de la direction, les centres de distribution et les réseaux de logistique, les facteurs pouvant avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, la conjoncture économique générale et les niveaux de revenu disponible, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, les interruptions et les failles en matière de sécurité en ligne, la fiabilité des centres de données, la conformité aux modalités de licences de logiciels ouverts, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, le nombre restreint et la gamme de produits, les conflits d'intérêts, les litiges, les coûts et la disponibilité des aliments, les sinistres catastrophiques, les risques associés aux paiements des clients et des tierces parties, le fait que la Société soit accusée de violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui, le changement climatique et les risques liés à l'environnement, l'échec d'obtenir notre certification B Corp ou le retrait de notre certification B Corp, ainsi que l'incapacité à maintenir des normes élevées en matière de responsabilité sociale pourraient entacher notre réputation et avoir des effets défavorables sur nos activités, et les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Cette liste de risques susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société n'est pas exhaustive. D'autres risques que la Société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge pas importants pourraient aussi faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients.

Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés pour les périodes indiquées.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a cessé l'examen des mesures non conformes aux IFRS du total de la (dette) trésorerie nette et du total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital, car la Société est d'avis qu'il ne s'agit plus des meilleures mesures que la Société peut utiliser aux fins de l'évaluation de la rentabilité des flux de trésorerie et du levier financier, sa dette ayant été considérablement réduite au cours de l'exercice précédent en raison des modifications apportées à ses facilités de crédit. Au quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a ajouté le ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté à titre de mesure non conforme aux IFRS, afin de fournir de plus amples informations sur son levier financier par rapport à sa performance sur le plan du bénéfice. De plus, à l'exercice 2023, la Société a ajouté les mesures non conformes aux IFRS des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles ajustés pour évaluer sa solidité financière et sa situation de trésorerie ainsi que pour évaluer la quantité de trésorerie générée et disponible pour investir dans des occasions de croissance, financer ses activités courantes et rembourser sa dette. Ces nouvelles mesures sont plus étroitement liées à la rentabilité de la Société.

Paramètres	Définitions
Clients actifs	Un client actif est un client qui a passé une commande au cours des trois derniers mois. Pour plus de certitude, les clients actifs ne sont comptabilisés qu'une seule fois, même s'ils peuvent avoir commandé différents produits et passé plusieurs commandes au cours d'un trimestre. Bien que le paramètre des clients actifs ne constitue ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, il ne figure pas dans nos états financiers consolidés et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste des états financiers consolidés de la Société, nous estimons que le paramètre des clients actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les ventes nettes futures potentielles qui seront générées. La Société présente le nombre de clients actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée	<p>Le bénéfice brut ajusté se définit comme la marge brute excluant l'incidence de l'abandon des produits liés à Goodfood Sur Demande dans le cadre des initiatives de réduction des coûts de la Société. La marge brute ajustée correspond au pourcentage du bénéfice brut ajusté par rapport aux ventes nettes. La Société utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour évaluer sa performance d'une période à l'autre, exclusion faite de la variation attribuable aux éléments décrits ci-dessus. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que ces paramètres constituent des mesures utiles de la performance financière pour apprécier le degré d'efficacité de la Société à l'égard de l'utilisation de ses ressources pour servir ses clients de même que pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des initiatives stratégiques comme les éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté	<p>Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes, de l'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite de la charge liée aux paiements fondés sur des actions, de l'incidence de la dépréciation des stocks au titre de l'abandon des produits liés au service Goodfood Sur Demande, de la dépréciation et de la reprise de dépréciation des actifs non financiers et des coûts de réorganisation et autres (profits) coûts connexes aux termes des initiatives de réduction des coûts et des autres coûts engagés dans le cadre du processus de recherche d'acquisitions. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le pourcentage du BAIIA ajusté sur les ventes nettes. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles pour évaluer la capacité de la Société de saisir les opportunités de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Nous estimons également que ces paramètres constituent des mesures utiles de la performance financière pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>

<p>Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles ajustés</p>	<p>Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des entrées ou des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation diminuées des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles. Cette mesure permet à la Société d'évaluer sa solidité financière et sa situation de trésorerie ainsi que la quantité de trésorerie générée et disponible pour investir dans des occasions de croissance, financer ses activités courantes et rembourser sa dette. Elle permet également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Les flux de trésorerie disponibles ajustés s'entendent des flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des paiements en trésorerie effectués au titre des coûts liés aux activités de réorganisation et des autres coûts engagés dans le cadre du processus de recherche d'acquisitions. La Société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure utile pour faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente puisqu'elle fait abstraction de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrit ci-après. Nous estimons également que ce paramètre constitue une mesure utile de la performance financière et de la performance à l'égard de la situation de trésorerie pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilite la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
<p>Ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté (aussi appelé levier net)</p>	<p>Le ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté correspond au total de la dette nette divisé par le BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres. Le total de la dette nette comprend la dette et la composante passif des débentures convertibles diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société est d'avis que le ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté est une mesure utile pour évaluer sa capacité à gérer la dette et les liquidités.</p> <p>Pour un rapprochement de cette mesure financière non conforme aux IFRS et de la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.</p>

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

QUI NOUS SOMMES ET NOTRE VISION

Goodfood (TSX : FOOD) est une marque canadienne de premier plan issue du monde numérique et qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour. L'équipe de Goodfood travaille au développement de la marque de produits alimentaires millénaire la plus appréciée au Canada avec pour mission de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Les clients de Goodfood ont accès à des produits uniques, frais et délicieux ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son équipe culinaire de classe mondiale ainsi qu'à ses infrastructures et technologies sans intermédiaire. Goodfood a à cœur de créer un lien entre ses fermes et fournisseurs partenaires et les cuisines de ses clients tout en éliminant le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail onéreux.

NOS ACTIVITÉS

La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec) avec des installations supplémentaires situées en Ontario et en Alberta.

Nos installations de Montréal et de Calgary servent ensemble tout le Canada, en phase avec notre stratégie pour l'avenir axée sur la consolidation de la marque Goodfood au moyen de nos plans de repas hebdomadaires et de nos produits complémentaires à l'échelle nationale, en offrant des produits d'épicerie et des produits prêts-à-manger de marque Goodfood, ainsi que sur l'accroissement de la flexibilité et de l'accès à nos produits au fil du temps.

Le tableau qui suit présente un résumé de nos installations d'exploitation au 26 novembre 2024 :

	Nombre d'installations total	Bureaux administratifs	Centres de fabrication	Installations de traitement des commandes
Grand Montréal (Québec)	1	X	X	X
Grand Toronto (Ontario)	2	X		X
Calgary (Alberta)	1		X	X

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La mission de Goodfood est de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Notre marque agroalimentaire jouissant d'une excellente réputation auprès des Canadiens d'un océan à l'autre, nous concentrons nos efforts sur le développement de la marque Goodfood au moyen de nos solutions de repas, notamment des prêts-à-cuisiner, des plats préparés et une gamme alléchante de produits complémentaires Goodfood, afin de mettre au point une expérience culinaire unique pour les clients.

Nous sommes d'avis qu'il y a encore des possibilités de croissance des ventes de prêts-à-cuisiner auprès des ménages canadiens, comme l'illustrent des études du secteur effectuées en 2024 qui estiment que la croissance des ventes de prêts-à-cuisiner auprès des ménages canadiens atteindra 4,2 % d'ici 2029 (en hausse par rapport au taux actuel de 3,5 %), ce qui comprend un taux de croissance annuel composé (« TCAC ») d'un peu moins de 10 % jusqu'en 2029 (se reporter à la notice annuelle de 2024 de Goodfood pour obtenir des renseignements supplémentaires).

Avant d'intensifier nos efforts pour tenter de conquérir une part importante du marché canadien des solutions de repas, nous avons mis et continuons de mettre l'accent sur l'amélioration et l'augmentation des flux de trésorerie. Nous sommes satisfaits d'avoir présenté un BAIIA ajusté¹ positif pour maintenant sept trimestres consécutifs, lequel a totalisé 9,1 millions de dollars pour les quatre plus récents trimestres. La montée considérable du BAIIA ajusté¹ a permis une amélioration importante des flux de trésorerie disponibles ajustés¹, qui ont été positifs au cours de quatre des six derniers trimestres. Ces résultats placent Goodfood dans une position lui permettant de financer sa croissance à même les flux de trésorerie générés en interne.

Dans le but d'accroître la clientèle de la Société, nous devons générer des économies de coûts en matière d'acquisition de clients. Nous avons également effectué et continuons d'effectuer des investissements dans notre offre numérique afin de rehausser l'expérience client en réduisant la friction et en facilitant l'utilisation. En combinaison avec les réactivations d'anciens membres de Goodfood, ces initiatives nous ont permis de réduire de plus de 10 % nos coûts d'acquisition des clients d'un exercice à l'autre et d'améliorer la rentabilité ainsi que les économies par unité liées aux clients.

Pour obtenir une plus grande part des dépenses d'alimentation des Canadiens, nous avons amélioré grandement la variété des produits puisqu'il s'agit d'un facteur d'accroissement de la fréquence des commandes. En plus d'avoir lancé notre programme pour les clients privilégiés, qui récompense nos clients ayant une haute fréquence de commande, nous avons augmenté la diversité des recettes et des ingrédients que nous offrons afin de proposer plus de choix, dans le but d'améliorer les taux de commandes. Grâce à

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

des produits *Better-for-You* comme les poitrines de poulet biologiques, le bœuf haché maigre biologique, le bison, la truite arc-en-ciel élevée de façon durable, la dinde hachée et les repas paléo et keto ainsi qu'aux partenariats avec des restaurants de première catégorie et des chefs renommés, nous prévoyons offrir une plus grande sélection de repas alléchants à nos clients afin de susciter une croissance constante de la fréquence des commandes. Par ailleurs, afin d'attirer des clients de plus en plus soucieux d'obtenir un bon rapport qualité-prix, nous avons lancé de nouveaux repas économiques offerts à partir de 9,99 \$ la portion, et nous mettons à l'essai différentes options pour modifier les plans de repas afin de permettre à un plus grand nombre de clients d'apprécier nos délicieux repas.

En outre, la valeur des paniers assemblés par nos clients continue aussi d'augmenter, et nous élaborons un ensemble différencié de prêts-à-cuisiner, de plats prêts-à-manger et de produits d'épicerie complémentaires afin d'offrir aux Canadiens une option de solutions de repas en ligne emballante et d'obtenir une part grandissante de leurs dépenses d'alimentation. De plus, nous avons élargi et continuons d'élargir le choix de protéines que nous offrons à nos clients avec le lancement des ventes incitatives et de la personnalisation à même nos recettes de prêts-à-cuisiner, ce qui permettra aux clients d'échanger ou de doubler les protéines incluses dans les recettes qu'ils ont choisies. Grâce à ces initiatives, nous visons à offrir aux clients un éventail d'options pour rendre leurs repas meilleurs et pour augmenter facilement la taille de leurs paniers.

Nous cherchons également continuellement à améliorer nos initiatives en matière de durabilité en privilégiant des options respectueuses de la planète. Non seulement nous proposons des ingrédients parfaitement portionnés qui contribuent à réduire le gaspillage alimentaire, mais nous cherchons également constamment à simplifier notre chaîne d'approvisionnement en éliminant les intermédiaires, de la ferme à la table de cuisine. Cette année, nous voulons compenser également les émissions de carbone liées aux livraisons et introduisons des innovations en matière d'emballage qui nous ont permis de supprimer l'équivalent de 2,4 millions de sacs en plastique par an de nos livraisons. Notre objectif est clair, construire une entreprise qui aide nos clients à mener une vie plus saine sur une planète plus saine. (Se reporter à la notice annuelle de 2024 de Goodfood pour obtenir de plus amples renseignements sur le partenariat de Goodfood avec Carbonzero et son inventaire des émissions de gaz à effet de serre pour l'exercice 2023).

En plus de cibler ces principaux piliers de croissance du chiffre d'affaires, nous considérons de plus en plus d'autres avenues de croissance, notamment les acquisitions.

Notre exécution stratégique visant à générer de la rentabilité et des flux de trésorerie continue de nous positionner pour la croissance et la rentabilité, comme en témoigne l'amélioration constante du BAIIA ajusté¹ et des flux de trésorerie. Une croissance rentable, de concert avec nos efforts incessants pour cultiver nos relations avec la clientèle, demeure notre priorité absolue. L'équipe de Goodfood est entièrement tournée vers le développement et la croissance de la marque millénaire la plus appréciée au Canada.

APERÇU DE L'EXERCICE 2024

Nouvelle facilité de crédit

Le 1^{er} décembre 2023, la Société a annoncé avoir conclu une entente relativement à la prorogation de ses facilités de crédit consenties par Desjardins Marché des capitaux et Investissement Québec. Les facilités de crédit fournissent un financement bancaire de 4,8 millions de dollars, comprenant un emprunt à terme de 2,1 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 1,3 million de dollars et un autre financement à court terme de 1,4 million de dollars. Les facilités viennent à échéance en novembre 2024. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

Nouveaux partenariats

À compter de l'exercice 2024, afin de démontrer l'engagement de Goodfood à fournir aux consommateurs des repas de qualité supérieure, leur offrant une expérience gastronomique de haut niveau, la Société aura des partenariats à durée limitée seulement. Voici une description de ceux qui ont été mis en place jusqu'à maintenant.

La Société s'est associée à un restaurant emblématique de la côte Est, The Bicycle Thief, pour proposer aux Canadiens pendant une durée limitée, des prêts-à-cuisiner élaborés en collaboration avec leurs chefs.

Juste à temps pour la Saint-Valentin, la Société s'est associée à Bumble, l'application de rencontres et de réseautage social destinée aux femmes et fondée sur l'importance de relations équitables, pour aider les Canadiennes à mettre un peu de piquant dans leur routine de rencontres hivernales grâce à sa nouvelle série de prêts-à-cuisiner pour troisième rendez-vous (*3rd Date Meal-Kit*).

En outre, la Société a conclu des partenariats avec plusieurs chefs et influenceurs gastronomiques, notamment Laurent Dagenais, pour créer des prêts-à-cuisiner délectables offerts à la clientèle pour une durée limitée.

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT

Nous présentons certains paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » qui se trouve au début du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance.

CLIENTS ACTIFS

	Pour les périodes de 14 et de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes les	
	7 septembre 2024	2 septembre 2023	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Nombre de clients actifs à l'ouverture de la période	105 000	119 000	116 000	157 000
Variation nette du nombre de clients actifs	(4 000)	(3 000)	(15 000)	(41 000)
Nombre de clients actifs à la clôture de la période	101 000	116 000	101 000	116 000

Le nombre de clients actifs est demeuré relativement stable pour la période de 14 semaines close le 7 septembre 2024, à la suite d'une légère diminution de 4 000 clients actifs. La légère diminution s'explique essentiellement par les variations saisonnières liées à la saison estivale, puisque les clients tendent à passer moins de temps à cuisiner dans leur cuisine. Une diminution semblable a été observée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, le nombre de clients actifs a montré une plus grande stabilité, caractérisée par une baisse de 15 000 clients actifs, ce qui représente une amélioration de 26 000 clients actifs par rapport au nombre de clients actifs perdus au cours de l'exercice 2023.

BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ ET MARGE BRUTE AJUSTÉE

Le rapprochement du bénéfice brut et du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est le suivant.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	Pour les périodes de 14 et de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes les	
	7 septembre 2024	2 septembre 2023	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Bénéfice brut	12 991 \$	14 221 \$	62 978 \$	65 380 \$
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	–	–	–	1 273
Bénéfice brut ajusté	12 991 \$	14 221 \$	62 978 \$	66 653 \$
Ventes nettes	34 063 \$	37 228 \$	152 838 \$	168 558 \$
Marge brute	38,1 %	38,2 %	41,2 %	38,8 %
Marge brute ajustée (en pourcentage)	38,1 %	38,2 %	41,2 %	39,5 %

Pour la période de 14 semaines close le 7 septembre 2024, le bénéfice brut ajusté a diminué de 1,2 millions de dollars et la marge brute ajustée est demeuré stable, affichant une très légère diminution de 0,1 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La faible variation de la marge brute ajustée s'explique par une augmentation des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes nettes, contrebalancée en grande partie par des gains d'efficacité opérationnelle, qui ont entraîné une baisse des coûts afférents à la production, découlant de la diminution des coûts de la main-d'œuvre et des coûts d'emballage, ainsi qu'à l'optimisation des prix.

Pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, le bénéfice brut ajusté a diminué de 3,7 millions de dollars, ce qui résulte principalement du recul des ventes nettes, contrebalancé en partie par la baisse des coûts des marchandises vendues, notamment des coûts afférents aux aliments et à la production et aux coûts de traitement des commandes. La hausse de 1,7 point de pourcentage de la marge brute ajustée est attribuable à la baisse des coûts afférents à la production, aux aliments et à la livraison sous l'effet avant tout des gains d'efficacité liés à la production, de la baisse des coûts afférents à la livraison à l'étape finale et de l'optimisation des prix. Cette amélioration a été contrée en partie par une augmentation des crédits et des incitatifs en pourcentage du coût des ventes nettes.

BAIIA, BAIJA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIJA AJUSTÉ

Le rapprochement de la perte nette et du BAIJA, du BAIJA ajusté et de la marge du BAIJA ajusté est le suivant.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	Pour les périodes de 14 et de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes les	
	7 septembre 2024	2 septembre 2023	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Perte nette	(3 160) \$	(3 689) \$	(3 433) \$	(16 463) \$
Charges financières nettes	1 476	1 299	5 514	5 668
Amortissements	1 879	2 006	7 381	10 837
Recouvrement d'impôt différé	–	–	–	(61)
BAIIA	195 \$	(384) \$	9 462 \$	(19) \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	231	278	879	3 909
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	–	–	–	1 273
Coûts (profits) de réorganisation et autres coûts (profits) connexes	34	812	(1 327)	(468)
Autres coûts	49	–	49	–
BAIJA ajusté	509 \$	706 \$	9 063 \$	4 695 \$
Ventes nettes	34 063 \$	37 228 \$	152 838 \$	168 558 \$
Marge du BAIJA ajusté (en pourcentage)	1,5 %	1,9 %	5,9 %	2,8 %

Pour la période de 14 semaines close le 7 septembre 2024, la marge du BAIJA ajusté s'est repliée de 0,4 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une diminution des ventes nettes sous l'effet principalement de la baisse des frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes. Dans l'ensemble, le BAIJA ajusté a reculé de 0,2 million de dollars au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, la marge du BAIJA ajusté s'est améliorée de 3,1 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2023, du fait surtout d'une progression robuste de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes du fait des initiatives de réduction des coûts de la Société qui ont permis d'abaisser la masse salariale et les charges liées aux services publics, à l'entretien et aux logiciels. Cette amélioration a été atténuée en partie par un recul des ventes nettes. Dans l'ensemble, le BAIJA ajusté a augmenté de 4,4 millions de dollars au cours de la période de 53 semaines closes le 7 septembre 2024, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AJUSTÉS

Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation nets, des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 14 et de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes les	
	7 septembre 2024	2 septembre 2023	7 septembre 2024	2 septembre 2023
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(932) \$	(1 958) \$	7 494 \$	(9 350) \$
Entrées d'immobilisations corporelles	(5)	(18)	(49)	(716)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(165)	(197)	(578)	(1 019)
Flux de trésorerie disponibles	(1 102) \$	(2 173) \$	6 867 \$	(11 085) \$
Paievements au titre de l'abandon de produits liés à l'offre sur demande	-	7	-	319
Paievements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes	-	1 047	736	6 275
Flux de trésorerie disponibles ajustés	(1 102) \$	(1 119) \$	7 603 \$	(4 491) \$

Pour la période de 14 semaines close le 7 septembre 2024, les flux de trésorerie disponibles ajustés sont demeurés stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout d'une baisse de la perte nette compte tenu des éléments hors trésorerie et des coûts de réorganisation et autres coûts connexes.

Pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont établis à 7,6 millions de dollars par rapport à un montant négatif de 4,5 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Il s'agit d'une progression de 12,1 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice 2023, laquelle découle avant tout de l'amélioration de la rentabilité, qui s'explique par une diminution de la perte nette attribuable à une hausse de la marge brute ajustée et à une baisse des frais de vente et charges générales et administratives. La progression s'explique également par une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement grâce à une variation positive des débiteurs et autres montants à recevoir liée au calendrier des remboursements gouvernementaux, et des créditeurs et charges à payer du fait du calendrier des paiements aux fournisseurs.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2024 ET 2023

Le tableau qui suit présente les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

Pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes les	7 septembre 2024	2 septembre 2023	(en \$)	(en %)
Ventes nettes	152 838 \$	168 558 \$	(15 720) \$	(9) %
Coût des marchandises vendues	89 860	103 178	(13 318)	(13) %
Bénéfice brut	62 978 \$	65 380 \$	(2 402) \$	(4) %
Marge brute	41,2 %	38,8 %	s. o.	2,4 p.p.
Frais de vente, charges générales et administratives	54 843	65 867	(11 024)	(17) %
Amortissements	7 381	10 837	(3 456)	(32) %
Coûts de réorganisation et autres profits nets connexes	(1 327)	(468)	(859)	184 %
Charges financières nettes	5 514	5 668	(154)	(3) %
Perte avant impôt sur le résultat	(3 433) \$	(16 524) \$	13 091 \$	(79) %
Recouvrement d'impôt différé	–	(61)	61	(100) %
Perte nette, représentant le résultat global	(3 433) \$	(16 463) \$	13 030 \$	(79) %
Perte de base et diluée par action	(0,05) \$	(0,22) \$	0,17 \$	(77) %

ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE L'EXERCISE 2024 ET L'EXERCISE 2023

- Le recul des ventes nettes s'explique surtout par la diminution du nombre de clients actifs, alors que nous maintenons nos efforts en matière de prospection et de fidélisation de clients, offrant des marges brutes plus élevées, et que nous nous appliquons à modifier le comportement des consommateurs. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation de la taille moyenne des paniers en raison du plus grand nombre de portions par commande, de l'optimisation des prix, de la plus grande variété des prêts-à-cuisiner et de la semaine d'exploitation supplémentaire. Cette baisse des ventes nettes peut également s'expliquer par la décision prise par la Société de mettre fin à l'offre sur demande au cours de l'exercice 2023.
- La contraction du bénéfice brut résulte essentiellement de la diminution des ventes nettes ainsi que de l'augmentation des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes nettes, qui ont été atténués en partie par une baisse des coûts afférents aux aliments, à la production et à l'exécution découlant de l'amélioration de la gestion des stocks afin de réduire le gaspillage alimentaire, de la réduction des coûts de main-d'œuvre liés à la production et des coûts d'emballage et d'expédition. La marge brute a augmenté en raison principalement des gains d'efficacité opérationnelle, qui ont entraîné une baisse des coûts afférents aux aliments, à la production et à l'exécution, ainsi que par l'optimisation des prix, partiellement contrebalancés par une augmentation des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes nettes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse de la masse salariale, des dépenses de marketing, des charges liées aux logiciels, des honoraires d'audit et des charges liées aux services publics, à l'entretien et aux assurances dans la foulée principalement des initiatives de réduction des coûts de la Société. La baisse a été contrebalancée en partie par la semaine d'exploitation supplémentaire. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont diminué, passant de 39,1 % à 35,9 %, même avec une baisse des ventes nettes.
- La baisse des amortissements s'explique avant tout par la diminution des actifs au titre de droits d'utilisation attribuable à l'abandon de certaines installations dans le cadre des initiatives de réduction des coûts de la Société ainsi que par la décomptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'immobilisations corporelles aux termes d'un contrat de sous-location et l'amortissement.

- La hausse des profits nets de réorganisation et autres profits nets connexes s'explique avant tout par le profit net découlant de la reprise de perte de valeur attribuable à un contrat de sous-location conclu au cours de l'exercice 2024.
- La diminution des charges financières nettes est principalement attribuable à la baisse des charges d'intérêts sur les obligations locatives en lien avec la réduction des coûts de la Société, la diminution des intérêts sur la dette, découlant d'une réduction du solde de la dette ainsi que de la diminution des honoraires de renouvellement de la dette au cours de l'exercice 2024, partiellement contrebalancées par la hausse des charges d'intérêts sur les débetures relativement aux débetures convertibles de 30 millions de dollars émises par la Société en février 2023.
- La baisse de la perte nette s'explique essentiellement par une diminution de la masse salariale comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et les frais de vente et charges générales et administratives, et par la baisse des amortissements, des coûts des aliments, des dépenses de marketing, des honoraires d'audit et des charges liées aux services publics, à l'entretien et aux assurances, facteurs contrebalancés en partie par un repli des ventes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – QUATRIÈME TRIMESTRE DES EXERCICES 2024 ET 2023

Le tableau qui suit présente les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

Pour les périodes de 14 et de 13 semaines closes les	7 septembre 2024	2 septembre 2023	(en \$)	(en %)
Ventes nettes	34 063 \$	37 228 \$	(3 165) \$	(9) %
Coût des marchandises vendues	21 072	23 007	(1 935)	(8) %
Bénéfice brut	12 991 \$	14 221 \$	(1 230) \$	(9) %
Marge brute	38,1 %	38,2 %	s. o.	(0,1) p.p.
Frais de vente, charges générales et administratives	12 762	13 793	(1 031)	(7) %
Amortissements	1 879	2 006	(127)	(6) %
Coûts de réorganisation et autres coûts connexes	34	812	(778)	(96) %
Charges financières nettes	1 476	1 299	177	14 %
Perte nette, représentant le résultat global	(3 160) \$	(3 689) \$	529 \$	(14) %
Perte de base et diluée par action	(0,05) \$	(0,05) \$	– \$	s. o.

ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2024 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023

- Le recul des ventes nettes s'explique surtout par la diminution du nombre de clients actifs puisque nous demeurons concentrés sur les clients offrant de meilleures économies par unité, et la hausse des crédits et des incitatifs. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation de la taille moyenne des paniers en raison du plus grand nombre de portions par commande, de l'optimisation des prix, de la plus grande variété des prêts-à-cuisiner et de la semaine d'exploitation supplémentaire.
- La contraction du bénéfice brut résulte essentiellement de la diminution des ventes nettes ainsi que de l'augmentation des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes, contrebalancées en grande partie par la diminution des coûts liés à la production à la suite de la baisse des coûts de main-d'œuvre et des coûts des aliments. La marge brute est demeurée stable par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse de la masse salariale, des charges liées aux logiciels et des dépenses de marketing attribuable principalement aux initiatives de réduction des coûts de la Société. En outre, cette diminution a été contrebalancée en partie par une semaine d'exploitation supplémentaire. Les frais de vente et charges

générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont augmenté, passant de 37,1 % à 37,5 %.

- La diminution des coûts de réorganisation et autres coûts connexes s'explique par la réalisation des initiatives de réduction des coûts de la Société au cours de l'exercice 2023.
- La légère amélioration de la perte nette est essentiellement attribuable à une réduction de la masse salariale comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et les frais de vente et charges générales et administratives, de même qu'à des gains d'efficacité opérationnelle, qui ont donné lieu à une réduction des coûts de production et d'exécution. Cette amélioration découle également de la diminution des coûts de réorganisation et autres coûts connexes, contrebalancée en grande partie par la baisse des ventes nettes.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente une analyse des principales variations de l'état consolidé de la situation financière de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023	Variation	Composantes principales
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 010 \$	24 925 \$	(915) \$	Principalement en raison du remboursement partiel de la dette du fait de la modification de la facilité de crédit et des remboursements trimestriels, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par l'amélioration des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, essentiellement attribuable à l'amélioration de la perte nette et du fonds de roulement
Débiteurs et autres montants à recevoir	2 178	4 136	(1 958)	Principalement en raison du calendrier des remboursements gouvernementaux
Immobilisations corporelles	7 655	11 026	(3 371)	Principalement en raison de l'amortissement des immobilisations corporelles et de la décomptabilisation d'immobilisations corporelles aux termes d'un contrat de sous-location
Actifs au titre de droits d'utilisation	9 573	10 986	(1 413)	Principalement en raison de la décomptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation aux termes d'un contrat de sous-location et de l'amortissement des immobilisations corporelles, facteurs contrebalancés en partie par les contrats de location nouveaux et modifiés
Créances locatives	3 042	–	3 042	Principalement en raison d'un contrat de sous-location
Créditeurs et charges à payer	14 903	17 993	(3 090)	Principalement en raison de la diminution des charges et du calendrier des paiements aux fournisseurs

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023	Variation	Composantes principales
Tranche à court terme de la dette à long terme ¹⁾	1 138	4 036	(2 898)	En raison du remboursement de la dette par suite de la conclusion d'une entente visant la modification de la convention de crédit et des remboursements trimestriels
Débetures convertibles, composante passif, y compris la partie courante ²⁾	45 405	41 752	3 653	En raison des intérêts au titre de la désactualisation

¹⁾ Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Gestion du capital » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir les détails du remboursement.

²⁾ Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Débetures convertibles » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir les détails du remboursement.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Cette section présente la structure du capital, les sources de liquidité et différents instruments financiers de la Société, y compris ses instruments d'emprunt.

STRUCTURE DU CAPITAL

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les ratios)

	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Dette	1 138 \$	4 036 \$
Débetures convertibles, composante passif, y compris la tranche courante	45 405	41 752
Total de la dette	46 543 \$	45 788 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 010	24 925
Total de la dette nette	22 533 \$	20 863 \$
BAIIA ajusté (quatre derniers trimestres) ¹⁾	9 063 \$	4 695 \$
Ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté ¹⁾	2,49	4,44

¹⁾ Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le total de la dette nette de Goodfood a augmenté de 1,7 million de dollars et le ratio du total de la dette nette sur le BAIIA ajusté s'est établi à 2,49, contre un ratio de 4,44 pour l'exercice précédent. Cette amélioration découle avant tout des excellents résultats sur 12 mois de la Société.

GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion de sa structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités et sa croissance, et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. La Société a dégagé des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles positifs pour l'exercice 2024, ce qui lui procure de la souplesse au niveau de la structure du capital pour financer ses activités et ses dépenses d'investissement. Par ailleurs, la Société a compté sur des instruments d'emprunt à court terme ou à long terme, des placements publics et privés de titres de capitaux propres et de débetures convertibles.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a conclu une entente en vue de modifier et de proroger la facilité de crédit consorcial conclue avec certains prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 4,8 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 2,1 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 1,3 million de dollars et un financement à court terme supplémentaire

de 1,4 million de dollars. Les facilités viennent à échéance à la fin de novembre 2024. Les facilités comportent des conditions financières similaires à celles de la convention de crédit existante, que la Société respecte.

FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes le 7 septembre 2024 et le 2 septembre 2023.

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes les	7 septembre 2024	2 septembre 2023	Variation
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	8 678 \$	(3 212) \$	11 890 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(1 184)	(6 138)	4 954
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	7 494 \$	(9 350) \$	16 844 \$
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	773	1 960	(1 187)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(9 182)	(4 570)	(4 612)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(915) \$	(11 960) \$	11 045 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	24 925	36 885	(11 960)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	24 010 \$	24 925 \$	(915) \$

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 7,5 millions de dollars, comparativement à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 9,4 millions de dollars. Cette amélioration de 16,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique avant tout par une perte nette moindre avant les ajustements des éléments hors trésorerie en regard de l'exercice 2023. Cette amélioration découle également de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation attribuable à une variation positive des créditeurs et charges à payer du fait de la réduction des paiements aux fournisseurs au cours de l'exercice 2024.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont diminué de 1,2 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet essentiellement du produit sur la sortie d'actifs non financiers reçu au cours de l'exercice 2023, atténué par une baisse des investissements effectués dans des projets d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2024 de même que par une hausse des intérêts à recevoir du fait surtout d'un nouveau contrat de sous-location et des autres intérêts reçus au cours de l'exercice 2024.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont accrues de 4,6 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du produit de l'émission de débiteures convertibles au cours de l'exercice 2023. Cet accroissement a été contré en partie par une diminution du remboursement de la dette et une baisse des intérêts payés sur la dette en raison d'un solde de la dette moindre au cours de l'exercice 2024 et de la baisse des paiements de loyer au cours de l'exercice 2024, y compris les intérêts payés, à la suite de l'abandon de certaines installations dans le cadre des initiatives de réduction des coûts de la Société au cours de l'exercice 2023.

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 14 et de 13 semaines closes le 7 septembre 2024 et le 2 septembre 2023.

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 14 et de 13 semaines closes les	7 septembre 2024	2 septembre 2023	Variation
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	408 \$	121 \$	287 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(1 340)	(2 079)	739
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(932) \$	(1 958) \$	1 026 \$
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	391	53	338
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 650)	(1 538)	(112)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 191) \$	(3 443) \$	1 252 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	26 201	28 368	(2 167)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	24 010 \$	24 925 \$	(915) \$

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont améliorées de 1,0 million de dollars au quatrième trimestre de 2024, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent sous l'effet principalement d'une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement à la suite d'une variation favorable des produits différés, et de la diminution de la perte nette avant les dépenses hors trésorerie.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont accrues de 0,4 million de dollars, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des intérêts reçus du fait d'un nouveau contrat de sous-location et des autres intérêts reçus au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont reculé de 0,1 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui découle de la hausse des paiements de loyers attribuable au calendrier des paiements, du fait de la semaine d'exploitation supplémentaire au cours de l'exercice 2024.

DETTE

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a conclu une entente en vue de modifier et de proroger la facilité de crédit consortial conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 4,8 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 2,1 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 1,3 million de dollars et un autre financement à court terme de 1,4 million de dollars. Les facilités portent intérêt à des taux variables correspondant au taux préférentiel majoré de 3,00 % et viennent à échéance en novembre 2024. L'emprunt à terme est remboursable en versements trimestriels de 0,3 million de dollars, avec un remboursement intégral du solde de 0,8 million de dollars à la fin du terme en novembre 2024. Au 7 septembre 2024, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Le prélèvement total sur la facilité de crédit est présenté à titre de passif courant.

DÉBENTURES CONVERTIBLES

Débetures de 2028

Le 6 février 2023, la Société a émis 12 675 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2028 ») au prix de 1 000 \$ la débeture, pour un produit brut de 12,7 millions de dollars. Les débetures de 2028 échéant le 6 février 2028 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 12,5 %. La tranche en intérêts pour la période allant de la date d'émission à février 2025 sera ajoutée au montant en capital semestriellement et elle est convertible à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour les cinq (5) jours de bourse consécutifs se terminant à la date à laquelle la tranche en intérêts devient exigible, majorée d'une prime de 50 %. À compter du 6 février 2025 et jusqu'à la date d'échéance, la tranche en intérêts sera payable semestriellement en trésorerie à terme échu le 6 février et le 6 août de chaque année. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2028, qui prend en compte les frais d'émission de débetures, s'élève à 13,5 %.

Les débetures de 2028 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 0,75 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 6 février 2026, Goodfood pourra racheter la partie non convertie d'une débeture de 2028 à un montant équivalent au capital et aux intérêts courus plus un taux de rendement interne pour le détenteur correspondant à 18 % pour la période au cours de laquelle cette débeture aura été en cours. Les détenteurs peuvent exiger un rachat selon les mêmes modalités à la suite d'un changement de contrôle de la Société.

Les débetures de 2028 sont des obligations directes, subordonnées et non garanties de la Société, prenant rang après toute dette de premier rang de la Société, y compris la facilité de crédit de la Société, et de rang égal entre elles et avec toute autre dette subordonnée non garantie actuelle ou future de la Société, dans la mesure où elles sont subordonnées aux mêmes conditions. La Société a utilisé le produit net du placement pour mener à bien les initiatives de réduction des coûts et pour les besoins généraux de l'entreprise.

Dans le cadre de l'émission des débetures de 2028, 2 425 débetures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débeture. Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

Au 7 septembre 2024, 12 675 débetures de 2028 (12 675 débetures au 2 septembre 2023) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débeture.

Débetures de 2027

Le 11 février 2022, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2027 ») au prix de 1 000 \$ la débeture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures qui viennent à échéance le 31 mars 2027 portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2027, qui prend en compte les frais d'émission de débetures de 2027, s'élève à 12,6 %.

Les débetures de 2027 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de conversion de 4,60 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2025 et avant le 31 mars 2026, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures de 2027 majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2026 et avant la date

d'échéance, les débetures de 2027 pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débetures de 2027 selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débetures de 2027.

Au 7 septembre 2024, 29 046 débetures de 2027 (29 046 débetures au 2 septembre 2023) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

Débetures de 2025

Le 26 février 2020, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures qui viennent à échéance le 31 mars 2025 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020. Le taux d'intérêt effectif des débetures, qui prend en compte les frais d'émission des débetures, s'élève à 11,76 %.

Les débetures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,70 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2023 et avant le 31 mars 2024, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2024 et avant la date d'échéance, les débetures pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débetures selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débetures.

Au 7 septembre 2024, 6 232 débetures de 2025 (6 232 au 2 septembre 2023) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

ACTIONS ORDINAIRES

Opérations effectuées au cours des périodes de 14 semaines et de 53 semaines closes le 7 septembre 2024 :

- Aucune option d'achat d'actions n'a été exercée;
- 219 410 unités d'actions restreintes acquises et 994 992 unités d'actions restreintes acquises, et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- 14 123 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés acquises et 34 889 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés acquises, et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- Aucune débenture n'a été convertie en actions ordinaires.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente les principales données financières trimestrielles des huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de clients actifs, les données par action et les données en pourcentage)

	Exercice 2024				Exercice 2023			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Clients actifs ¹⁾	101 000	105 000	117 000	124 000	116 000	119 000	124 000	148 000
Ventes nettes	34 063 \$	38 561 \$	39 755 \$	40 459 \$	37 228 \$	42 139 \$	42 043 \$	47 148 \$
Bénéfice brut	12 991	16 949	17 109	15 929	14 221	17 286	17 114	16 759
Marge brute	38,1 %	44,0 %	43,0 %	39,4 %	38,2 %	41,0 %	40,7 %	35,5 %
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	—	—	—	—	—	(1)	631	643
Bénéfice brut ajusté ¹⁾	12 991	16 949	17 109	15 929	14 221	17 285	17 745	17 402
Marge brute ajustée ¹⁾	38,1 %	44,0 %	43,0 %	39,4 %	38,2 %	41,0 %	42,2 %	36,9 %
(Perte nette) bénéfice net	(3 160) \$	307 \$	1 393 \$	(1 973) \$	(3 689) \$	(1 164) \$	98 \$	(11 708) \$
Charges financières nettes	1 476	1 213	1 369	1 456	1 299	1 329	1 470	1 570
Amortissements (Recouvrement) charge d'impôt différé	1 879	1 729	1 818	1 955	2 006	2 206	2 856	3 769
	—	—	—	—	—	—	(72)	11
BAIIA ¹⁾	195 \$	3 249 \$	4 580 \$	1 438 \$	(384) \$	2 371 \$	4 352 \$	(6 358) \$
Paiements fondés sur des actions	231	310	325	13	278	544	794	2 293
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	—	—	—	—	—	(1)	631	643
Coûts (profits) de réorganisation et autres coûts (profits) connexes	34	—	(1 364)	3	812	370	(2 769)	1 119
Autres coûts	49	—	—	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté ¹⁾	509 \$	3 559 \$	3 541 \$	1 454 \$	706 \$	3 284 \$	3 008 \$	(2 303) \$
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	1,5 %	9,2 %	8,9 %	3,6 %	1,9 %	7,8 %	7,2 %	(4,9) %
(Perte) bénéfice de base et dilué(e) par action	(0,05) \$	— \$	0,02 \$	(0,03) \$	(0,05) \$	(0,02) \$	— \$	(0,16) \$

¹⁾ Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les variations des ventes nettes d'un trimestre à l'autre sont attribuables à différents facteurs, notamment les suivants :

- l'arrêt de l'offre de produits d'épicerie sur demande vers le début de l'exercice 2023;
- l'incidence du caractère saisonnier est le plus manifeste au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes et au quatrième trimestre en raison de la saison estivale, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé et que les taux de commandes sont moindres;
- les incidences postérieures à la COVID-19 et la conjoncture économique, qui ont causé une modification du comportement des clients;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les fluctuations liées à l'inflation.

Les variations (de la perte nette) du bénéfice net d'un trimestre à l'autre s'expliquent par différents facteurs, notamment les suivants :

- l'arrêt de l'offre de produits d'épicerie sur demande vers le début de l'exercice 2023;
- l'incidence du caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au quatrième trimestre en raison de la saison estivale et au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé et que les taux de commandes sont moindres, ce qui peut donner lieu à des marges d'exploitation réduites;
- l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique postérieure à la pandémie, ce qui a causé des pressions inflationnistes qui ont été contrées en partie par une hausse du prix des paniers;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les initiatives de réduction des coûts adoptées ont mené à une diminution de l'effectif et à des gains d'efficacité sur le plan de l'exploitation qui se sont reflétés dans le bénéfice brut et les frais de vente et charges générales et administratives, de même que les coûts de réorganisation et les charges de dépréciation additionnels engagées au cours de l'exercice 2023.

TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les ventes nettes et les charges sont touchées par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la saison estivale, la Société s'attend généralement à une baisse de ses ventes nettes étant donné qu'une plus haute proportion de ses clients choisit de suspendre la livraison de leur panier. La Société s'attend généralement à ce que le nombre de clients actifs soit plus modeste au cours de ces périodes. Lors des périodes de temps particulièrement rude ou doux, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité de la nourriture.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie, aux débiteurs et autres montants à recevoir et aux créances locatives. La plupart des ventes nettes de la Société sont payées avant la livraison et, par conséquent, la principale exposition au risque de crédit lié aux ventes nettes provient du fournisseur de traitement de paiements. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette et la facilité de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. Puisque les taux d'intérêt sur les débetures sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

La Société contrôle le risque associé à un manque de fonds en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et les dates d'échéance des passifs et engagements financiers existants, et elle gère activement son capital de façon à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et ses dépenses d'investissement globales.

Pour gérer son risque de liquidité, la Société assure une révision constante de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficacité afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme. La Société s'attend à disposer de liquidités suffisantes, soutenues par la trésorerie disponible et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, pour rembourser ses facilités de crédit à l'échéance, en novembre 2024, si elles ne sont pas renouvelées, et pour rembourser ses débetures de 2025 à l'échéance, le 31 mars 2025.

Des facteurs économiques, financiers et relatifs à la concurrence future, de même que d'autres événements futurs sur lesquels la Société n'a aucun contrôle, pourraient influencer sur cette appréciation. L'appréciation que fait la direction de la liquidité pourrait s'en ressentir si la performance opérationnelle est inférieure à celle qui a été utilisée dans les prévisions de flux de trésorerie.

RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024 que l'on retrouve sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sous la rubrique « Événements et présentations » de notre site Web à l'adresse www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs/evenements pour une analyse plus poussée des facteurs de risque d'entreprise.

ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS

Le tableau suivant présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, au 7 septembre 2024 :

	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	14 903 \$	14 903 \$	14 903 \$	– \$	– \$
Dette	1 138	1 165	1 165	–	–
Débiteures, composante passif, y compris la tranche à court terme	45 405	62 927	9 256	53 671	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	13 331	15 750	3 798	10 538	1 414
Obligations contractuelles liées à des achats et à des services	–	7 019	6 573	446	–
	74 777 \$	101 764 \$	35 695 \$	64 655 \$	1 414 \$

Au 7 septembre 2024, la Société n'a aucun arrangement hors bilan qui a ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations des ventes nettes et des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les sources de financement d'importance.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, les créditeurs et charges à payer, la dette et les débiteures.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances choisies en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies. Il est actuellement dans un compte d'épargne qui génère des intérêts.

CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Comme il en est question à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, la Société a obtenu une facilité de crédit garantie qui comprend des clauses restrictives de nature financière pouvant limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des opportunités d'affaires. À la clôture de l'exercice 2024, la Société respectait ces clauses restrictives de nature financière.

PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprennent l'équipe de direction et le conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des membres du conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

Pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes les	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	3 212 \$	2 290 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	360	2 189

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles ils exercent une influence ou un contrôle important. Pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, la Société n'a effectué aucune transaction avec des parties liées autres que les transactions susmentionnées.

Pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, dans le cadre de l'émission de débentures de 2028, 2 425 débentures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débenture. Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'options sur actions prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime d'options sur actions, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions restreintes (le « régime d'UAR ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions. Selon le régime d'UAR, les droits liés aux unités d'actions restreintes sont généralement acquis sur une période de trois ans.

Un régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») a été mis en place pour attirer et fidéliser les employés et les administrateurs. Aux termes de ce régime, les employés et les administrateurs peuvent cotiser de 1 % à 5 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ sur une base annuelle, pour acheter des actions de la Société. De son côté, la Société offre une cotisation équivalant à 50 % de la cotisation personnelle du participant. Les actions achetées avec la cotisation de la Société sont acquises deux ans après la date de la cotisation. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour acheter des actions sur le marché libre, au nom des employés.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Aux	26 novembre 2024	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Actions ordinaires en circulation ¹⁾	77 342 591	77 340 092	76 525 507
Débetures en cours ^{2), 3), 4)}	24 540 305	24 540 305	24 540 305
Options sur actions en circulation	3 049 336	3 052 563	4 029 723
Options sur actions exerçables	2 441 997	2 336 688	2 252 171
Unités d'actions restreintes en cours	3 416 241	3 437 733	1 878 328

- ¹⁾ Au 26 novembre 2024 et au 7 septembre 2024, 537 067 et 525 085 actions ordinaires (344 678 actions ordinaires au 2 septembre 2023), détenues en fiducie par l'entremise du régime d'achat d'actions pour les employés étaient exclues du nombre d'actions ordinaires en circulation.
- ²⁾ Au 26 novembre 2024 et au 7 septembre 2024, 6 232 débetures de 2025 (6 232 débetures au 2 septembre 2023) étaient en cours et pouvaient être converties en 1 325 957 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 4,70 \$. Pour un complément d'information, il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.
- ³⁾ Au 26 novembre 2024 et au 7 septembre 2024, 29 046 débetures de 2027 (29 046 débetures au 2 septembre 2023) étaient en cours et pouvaient être converties en 6 314 348 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 4,60 \$. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.
- ⁴⁾ Au 26 novembre 2024 et au 7 septembre 2024, 12 675 débetures de 2028 (12 675 débetures au 2 septembre 2023) étaient en cours et pouvaient être converties en 16 900 000 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 0,75 \$. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché des prêts-à-cuisiner et des produits d'épicerie complémentaires en ligne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil jugerait pertinents.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 13 novembre 2024, la Société a conclu une convention d'achat d'actions visant l'acquisition de 81 % des actions de Genuine Tea Inc. (« Genuine Tea ») pour un prix d'achat d'environ 2,4 millions de dollars, incluant les futurs paiements fondés sur le rendement. Genuine Tea est une société canadienne de premier plan dans le domaine du thé artisanal. Les actionnaires fondateurs de Genuine Tea continueront à diriger l'entreprise et à détenir les actions restantes de la société, Goodfood ayant le droit d'acquérir leurs actions dans le futur. À la date de publication des présents états financiers consolidés, la Société n'avait pas encore déterminé la juste valeur des actifs nets acquis ni de toute immobilisation incorporelle qui peut exister.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des ventes nettes et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

JUGEMENTS CRITIQUES

Dépréciation des actifs non courants

Chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

Durée du contrat de location

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la Société évalue la durée du contrat de location selon les conditions du contrat de location et détermine si elle exercera les options de renouvellement au terme de sa durée. Les options de renouvellement ne sont incluses dans la durée du contrat de location que si la direction a la certitude raisonnable de le renouveler. Ce jugement critique pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société si la durée des contrats de location est réévaluée de manière différente.

PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

Évaluation des ventes nettes

Les ventes nettes sont présentées déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

NOUVELLES NORMES ET NORMES MODIFIÉES ADOPTÉES PAR LA SOCIÉTÉ

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En février 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IAS 1. Ces modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que d'informations sur les « principales » méthodes comptables et précisent la façon de déterminer si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Pour la Société, ces modifications sont entrées en vigueur pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (les « modifications de 2020 »). Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La Société ne s'attend pas à ce que cette modification ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace la norme IAS 1. L'IFRS 18 met en place de nouvelles dispositions visant à améliorer les informations à fournir sur la performance financière et à donner aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, elle instaure ce qui suit :

- le classement des produits et des charges dans trois catégories définies (« exploitation », « investissement » et « financement ») et elle exige que les sociétés fournissent de nouveaux sous-totaux, y compris un sous total pour le résultat d'exploitation;
- une obligation de transparence accrue des mesures de la performance définies par la direction selon laquelle les sociétés sont tenues de présenter des mesures qui leur sont propres dans l'état du résultat net;
- indications améliorées concernant la façon dont les sociétés regroupent les informations dans les états financiers, notamment des indications sur les informations à fournir dans les états financiers ou dans les notes annexes.

L'IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de cette nouvelle norme.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (Modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui modifient l'IFRS 9 et l'IFRS 7, afin de clarifier le moment où un actif financier ou un passif financier est comptabilisé ou décomptabilisé, et notamment, pour introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement.

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « dirigeants signataires ») qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société a conçu des CPCI qui visent à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à l'attention des dirigeants signataires et que l'information devant être fournie par la Société aux fins du respect des obligations d'information continue est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CPCI et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CPCI de la Société étaient efficaces au 7 septembre 2024.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les dirigeants signataires ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CIIF afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Au moment de concevoir et d'apprécier les contrôles internes, il faut tenir compte du fait que, en raison de ses limites intrinsèques, un système de contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et peut ne pas être en mesure de prévenir ou de détecter des inexactitudes.

Le cadre de contrôle utilisé dans la conception des CIIF de la Société est fondé sur les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013).

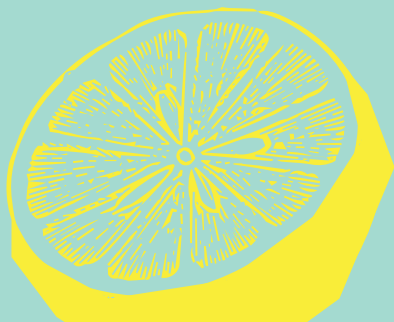
Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CIIF et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 7 septembre 2024.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2024, aucun changement n'est survenu dans les CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



EXERCICES CLOS LE 7 SEPTEMBRE 2024 ET LE 2 SEPTEMBRE 2023

États financiers consolidés de

GOODFOOD MARKET CORP.

Périodes de 53 semaines closes le 7 septembre 2024 et
de 52 semaines closes le 2 septembre 2023

GOODFOOD MARKET CORP.

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 5
États financiers consolidés	
États consolidés du résultat net et du résultat global	6
États consolidés de la situation financière	7
États consolidés des variations des capitaux propres négatifs	8
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 34



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada
Téléphone 514-840-2100
Télécopieur 514-840-2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Goodfood Market Corp.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfood Market Corp. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 7 septembre 2024 et au 2 septembre 2023;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les périodes de 53 semaines et de 52 semaines closes à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres négatifs pour les périodes de 53 semaines et de 52 semaines closes à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les périodes de 53 semaines et de 52 semaines closes à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 7 septembre 2024 et au 2 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les périodes de 53 semaines et de 52 semaines closes à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

Appréciation de l'existence et de l'exactitude des ventes nettes

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 3.2 et 4.2 des états financiers. Les ventes nettes de l'entité se sont élevées à 153 millions de dollars. Les ventes nettes proviennent principalement de la livraison de solutions de repas frais et de produits complémentaires (les « solutions de repas »).

L'entité comptabilise les produits à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits de référence.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'existence et l'exactitude des ventes nettes constituaient une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques d'anomalies significatives plus élevés du fait de l'ampleur des ventes nettes, du volume élevé des transactions et de la complexité du traitement et de l'enregistrement des transactions de vente de l'entité. Par conséquent, une attention importante de la part de l'auditeur a été nécessaire dans la mise en œuvre des procédures d'audit.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons rapproché toutes les transactions de ventes nettes de solutions de repas de l'entité pour l'exercice avec les entrées en trésorerie correspondantes dans les relevés bancaires.
- Pour les transactions de vente de solutions de repas effectuées tout au long de l'exercice qui ont été sélectionnées, nous avons évalué si l'obligation de prestation avait été satisfaite en examinant la preuve de livraison.
- Nous avons vérifié la concordance du montant total des paiements reçus par les clients à la clôture de l'exercice pour les livraisons de solutions de repas effectuées après cette date avec les produits différés de l'entité.
- Pour les transactions de vente de solutions de repas sélectionnées, nous avons validé le prix de transaction et le prix de catalogue approuvé par un des principaux dirigeants dont le niveau hiérarchique est approprié.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document intitulé « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et dans le Rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;



Page 5

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Philippe Grubert.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 26 novembre 2024

** CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A120220

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Pour les périodes de 53 et 52 semaines closes le	Notes	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Ventes nettes		152 838 \$	168 558 \$
Coût des marchandises vendues		89 860	103 178
Bénéfice brut		62 978	65 380
Frais de vente et charges générales et administratives		54 843	65 867
Profits de réorganisation et autres profits connexes, montant net	6	(1 327)	(468)
Amortissements	12, 13, 14	7 381	10 837
Résultat d'exploitation		2 081	(10 856)
Charges financières nettes	7	5 514	5 668
Perte avant impôt sur le résultat		(3 433)	(16 524)
Recouvrement d'impôt différé	8	–	(61)
Perte nette, représentant le résultat global		(3 433) \$	(16 463) \$
Perte par action de base et diluée		(0,05) \$	(0,22) \$
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation	18	76 928 635	76 103 206

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	Notes	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24 010 \$	24 925 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	10	2 178	4 136
Stocks	11	3 157	3 281
Autres actifs courants		433	366
		29 778	32 708
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	12	7 655	11 026
Actifs au titre de droits d'utilisation	13	9 573	10 986
Immobilisations incorporelles	14	1 958	2 776
Créances locatives		3 042	–
Autres actifs non courants		309	312
Total des actifs		52 315 \$	57 808 \$
Passifs et capitaux propres négatifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		14 903 \$	17 993 \$
Produits différés		3 616	4 105
Dette	15	1 138	4 036
Partie courante des débetures convertibles	16	6 029	–
Partie courante des obligations découlant de contrats de location	17	2 961	2 862
		28 647	28 996
Passifs non courants			
Débetures convertibles	16	39 376	41 752
Obligations découlant de contrats de location	17	10 370	10 502
Total des passifs		78 393	81 250
Capitaux propres négatifs			
Actions ordinaires	18	181 727	180 369
Surplus d'apport	19	7 448	8 009
Débetures convertibles	16	5 367	5 367
Déficit		(220 620)	(217 187)
Total des capitaux propres négatifs		(26 078)	(23 442)
Total des passifs et des capitaux propres négatifs		52 315 \$	57 808 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom de Marché Goodfood Corp. :

(signé)

Jonathan Ferrari, administrateur et
président du conseil d'administration

(signé)

Donald Olds, administrateur et
président du comité d'audit

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés des variations des capitaux propres négatifs

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 53 et de 52 semaines closes le

					2 septembre 2023	
	Notes	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Débentures convertibles	Déficit	Total
Solde au 3 septembre 2022		173 788 \$	10 584 \$	5 174 \$	(200 724) \$	(11 178) \$
Perte nette		–	–	–	(16 463)	(16 463)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	19	–	3 903	–	–	3 903
Émission de débentures convertibles, montant net	16	–	–	202	–	202
Conversions de débentures convertibles, montant net	16	196	–	(9)	–	187
Acquisition d'unités d'actions restreintes	19	6 475	(6 475)	–	–	–
Régime d'achat d'actions pour les employés	19	(90)	(3)	–	–	(93)
Solde au 2 septembre 2023		180 369 \$	8 009 \$	5 367 \$	(217 187) \$	(23 442) \$
						7 septembre 2024
Solde au 2 septembre 2023		180 369 \$	8 009 \$	5 367 \$	(217 187) \$	(23 442) \$
Perte nette		–	–	–	(3 433)	(3 433)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	19	–	863	–	–	863
Acquisition d'unités d'actions restreintes	19	1 419	(1 419)	–	–	–
Régime d'achat d'actions pour les employés	19	(61)	(5)	–	–	(66)
Solde au 7 septembre 2024		181 727 \$	7 448 \$	5 367 \$	(220 620) \$	(26 078) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 53 et 52 semaines closes le	Notes	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Activités d'exploitation			
Perte nette		(3 433) \$	(16 463) \$
Ajustements pour :			
Amortissements	12, 13, 14	7 381	10 837
Reprise de dépréciation des actifs non financiers	6, 12, 13	(981)	–
(Profit net) perte nette sur la sortie d'actifs non financiers		(632)	2 362
Profit sur la résiliation de contrats de location	6	–	(12 137)
Réductions de valeur des actifs non financiers	6	–	2 252
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	19	864	3 903
Charges financières nettes	7	5 514	5 668
Recouvrement d'impôt différé	8	–	(61)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	20	(1 184)	(6 138)
Autres		(35)	427
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		7 494	(9 350)
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles	12	(49)	(716)
Entrées d'immobilisations incorporelles	14	(578)	(1 019)
Produit de la sortie d'actifs non financiers		–	2 580
Intérêts reçus		1 400	1 115
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		773	1 960
Activités de financement			
(Frais d'émission) produit au titre de l'émission de débetures convertibles, montant net		(6)	12 249
Remboursements sur la dette, montant net	15	(2 925)	(7 813)
Intérêts payés		(3 198)	(4 616)
Paiements d'obligations découlant de contrats de location	17	(3 014)	(4 407)
Actions achetées aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés	19	(66)	(89)
Autres		27	106
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(9 182)	(4 570)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(915)	(11 960)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		24 925	36 885
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période		24 010 \$	24 925 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		20	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Goodfood Market Corp. est une marque canadienne numérique qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour. Toute référence à Goodfood Market Corp. (ou « Goodfood », la « Société ») vise la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie et les informations à fournir de Goodfood Market Corp. et de sa filiale sur une base consolidée.

Goodfood Market Corp. est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* qui est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FOOD ». La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec). La Société dispose aussi d'autres installations en Ontario et en Alberta.

La Société utilise une date de clôture variable, qui correspond au premier samedi de septembre de chaque année. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, et une 53^e semaine tous les cinq ou six ans. L'exercice clos le 7 septembre 2024 comptait 53 semaines et l'exercice clos le 2 septembre 2023 comptait 52 semaines.

2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables significatives de la Société sont décrites en détail à la note 3.

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de la Société a autorisé le 26 novembre 2024 la publication le 27 novembre 2024 des états financiers consolidés de la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024 et de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023.

2.2 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- les accords de paiement fondé sur des actions qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution;
- les obligations découlant de contrats de location, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de passation du contrat.

2.3 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de Goodfood Market Corp.

3 RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société et de sa filiale entièrement détenue.

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant de ces rendements. La Société réévalue si elle contrôle une entité lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments susmentionnés ont changé. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et elle continue d'être consolidée jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.2 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits. Les produits sont comptabilisés à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. Les crédits de vente et de référence sont comptabilisés dans les produits au moment de l'utilisation et lorsque la Société s'acquitte de son obligation. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les crédits de vente et de référence sont également inclus dans les produits différés et sont évalués en fonction de la juste valeur des crédits de vente et de référence accordés, en tenant compte du pourcentage d'utilisation estimatif.

3.3 IMPÔT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale pour les exercices considérés et tout ajustement de l'impôt à payer ou devant être récupéré relativement à des exercices antérieurs. Le montant de l'impôt exigible à payer ou à recevoir reflète la meilleure estimation du montant d'impôt qui devrait être payé ou récupéré, compte tenu de l'incertitude liée à l'impôt, le cas échéant. Il est évalué d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation de l'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

3.4 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Le coût comprend les coûts d'acquisition déduction faite des rabais et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit :

Actif	Période
Mobilier et agencements	De 3 à 10 ans
Matériel et outillage	De 3 à 20 ans
Matériel informatique et autres	De 3 à 5 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat et de la durée d'utilité

Les estimations au titre des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont réexaminées chaque date de clôture et ajustées de manière prospective au besoin.

3.6 CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Actif au titre du droit d'utilisation

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation découlant de contrats de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit en fonction du montant initial de l'obligation découlant de contrats de location, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et les coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site sur lequel il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs reçus.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ultérieurement amortis à partir de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La durée du contrat de location comprend la considération d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. Les durées de location, incluant les options de renouvellement dont la Société a la certitude raisonnable d'exercer, varient de 0 à 11 ans pour les installations, le matériel roulant et tout autre matériel. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit par des pertes de valeur, le cas échéant, et est ajusté en fonction de certaines réévaluations de l'obligation découlant de contrats de location.

Obligation découlant de contrats de location

L'obligation découlant de contrats de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs futurs, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société.

L'obligation découlant de contrats de location est évaluée par la suite au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs principalement attribuable au fait que la Société modifie son évaluation quant à l'exercice éventuel d'une option d'achat, de renouvellement ou de résiliation, ou lorsqu'un paiement de loyer fixe en substance est modifié.

Lorsque l'obligation découlant de contrats de location fait l'objet d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé aux états consolidés du résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et de tout cumul des pertes de valeur.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice considéré et la période correspondante sont les suivantes :

Actif	Période
Logiciels	De 3 à 5 ans
Propriété intellectuelle	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture et ajustés de manière prospective au besoin.

3.8 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

La Société revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée, les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif (ou d'une UGT) diminuée des coûts de sortie et de sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT). Les pertes de valeur sont réparties en réduction de la valeur comptable des actifs de l'UGT au prorata et sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée de l'estimation révisée, mais se limite à la valeur comptable qui aurait été établie si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

3.9 INSTRUMENTS FINANCIERS

3.9.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION INITIALE

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Un actif financier ou un passif financier est évalué initialement à la juste valeur majorée, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.9.2 DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débentures convertibles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, ce qui correspond à la contrepartie reçue, déduction faite des coûts de transaction engagés, minorés de la composante capitaux propres. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont compris dans la valeur des instruments et sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge au titre du taux d'intérêt effectif est comprise dans les charges financières nettes des états consolidés du résultat net.

Les différentes composantes des instruments composés émis par la Société sont classées séparément à titre de passifs financiers et de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel. À la date d'émission, la juste valeur du passif est évaluée séparément au moyen d'un taux de marché estimé pour un passif similaire sans composante capitaux propres et le résiduel est attribué à l'option de conversion. La composante passif est par la suite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle s'éteigne au moment de sa conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est comptabilisée et comprise dans les capitaux propres, sans être ultérieurement réévaluée. De plus, l'option de conversion classée comme capitaux propres demeure dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'option de conversion soit exercée, auquel cas, la tranche comptabilisée dans les capitaux propres est virée dans les actions ordinaires. Les frais d'émission sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au pro rata de leur valeur respective.

Lors d'un remboursement ou rachat anticipé de débentures convertibles, la Société attribue la contrepartie payée à l'extinction au passif selon sa juste valeur à la date de la transaction et le résiduel est attribué à l'option de conversion. Tout profit ou toute perte découlant de la composante passif est passé à titre de produits et de charges dans les états consolidés du résultat net et l'écart entre la valeur comptable et le montant qui devrait être réglé au titre de l'option du détenteur est traité comme une transaction relative aux actions ordinaires.

3.9.3 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lors de la détermination de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux suivants :

Niveau 1 – Les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données qui sont observables directement ou indirectement, autres que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 3 – Les données pour lesquelles il n'existe aucune ou pratiquement aucune donnée de marché observable, et pour lesquelles l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

3.10 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société comprennent un régime d'options sur actions, un régime d'unités d'actions restreintes et un régime d'achat d'actions pour les employés. Les employés, les consultants, les dirigeants et les administrateurs de la Société reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, par lesquels les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le coût du régime d'options sur actions de la Société est évalué à la juste valeur à la date de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le coût du régime d'unités d'actions restreintes est déterminé selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. Les coûts sont comptabilisés comme une charge liée aux paiements fondés sur des actions, alors qu'une augmentation correspondante des capitaux propres (surplus d'apport) est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les conditions de rendement et de service (la période d'acquisition des droits) sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres jusqu'à ce que la date d'acquisition des droits rende compte de la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré. La charge ou le crédit inscrit aux états du résultat net de la période représente la variation du cumul des charges comptabilisé entre l'ouverture et la clôture de la période.

3.11 RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Les cotisations de la Société, utilisées pour acheter des actions sur le marché libre au nom des employés, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées comme une charge au titre des avantages; une hausse correspondante est comptabilisée dans le surplus d'apport. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisitions devraient être remplies; le montant ultimement passé en charges dépendra donc du nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisition ont été remplies à la date d'acquisition.

Les actions détenues au nom des employés et dont les droits ne sont pas acquis sont considérées comme des actions propres et sont par conséquent déduites des capitaux propres jusqu'au moment où elles seront acquises.

3.12 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle n'exploitait qu'un seul secteur opérationnel pour les exercices 2024 et 2023.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des ventes nettes et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

4.1 JUGEMENTS CRITIQUES

Dépréciation des actifs non courants

Chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Durée du contrat de location

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la Société évalue la durée du contrat de location selon les conditions du contrat de location et détermine si elle exercera les options de renouvellement au terme de sa durée. Les options de renouvellement ne sont incluses dans la durée du contrat de location que si la direction a la certitude raisonnable de le renouveler. Ce jugement critique pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société si la durée des contrats de location est réévaluée de manière différente.

4.2 PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

Évaluation des ventes nettes

Les ventes nettes sont présentées déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

5.1 NOUVELLES NORMES ET NORMES MODIFIÉES ADOPTÉES PAR LA SOCIÉTÉ

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En février 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IAS 1. Ces modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que d'informations sur les « principales » méthodes comptables et précisent la façon de déterminer si les informations sur les méthodes comptables sont significatives. Pour la Société, ces modifications sont entrées en vigueur pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024 et elles sont appliquées à la note 3.

5.2 NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (les « modifications de 2020 »). Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La Société ne s'attend pas à ce que cette modification ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1. L'IFRS 18 met en place de nouvelles dispositions visant à améliorer les informations à fournir sur la performance financière et à donner aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, elle instaure ce qui suit :

- le classement des produits et des charges dans trois catégories définies (« exploitation », « investissement » et « financement ») et elle exige que les sociétés fournissent de nouveaux sous-totaux définis, y compris un sous-total pour le résultat d'exploitation;
- une obligation de transparence accrue des mesures de la performance définies par la direction selon laquelle les sociétés sont tenues de présenter des mesures qui leur sont propres dans l'état du résultat net;

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

- des indications améliorées sur la façon dont les sociétés regroupent les informations dans les états financiers, notamment des indications sur les informations à fournir dans les états financiers ou dans les notes annexes.

L'IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de cette nouvelle norme.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (Modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui modifient l'IFRS 9 et l'IFRS 7, afin de clarifier le moment où un actif financier ou un passif financier est comptabilisé ou décomptabilisé, et notamment, pour introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement.

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

6. PROFITS DE RÉORGANISATION ET AUTRES PROFITS NETS CONNEXES

Le tableau qui suit résume les profits de réorganisation et autres profits nets connexes :

	2024	2023
Reprise de dépréciation des actifs non financiers	(981) \$	– \$
Profits nets liés aux fermetures d'installations ¹⁾	–	(8 315)
Réductions de valeur d'actifs non financiers	–	2 252
Perte nette sur la sortie d'actifs non financiers	–	2 362
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	–	2 210
Honoraires de conseillers externes ²⁾	–	1 017
Autres	(346)	6
	(1 327) \$	(468) \$

¹⁾ Pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, les profits nets liés aux fermetures d'installations comprenaient un profit net sur la résiliation de contrats de location de 12,1 millions de dollars.

²⁾ Les honoraires de conseillers externes représentent des honoraires au titre des initiatives liées à la réorganisation de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

7. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	2024	2023
Charges d'intérêts sur la dette	259 \$	618 \$
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	806	1 474
Charges d'intérêts sur les débentures, y compris les intérêts au titre de la désactualisation	5 725	4 487
Produits d'intérêts	(1 349)	(1 115)
Autres charges financières	44	254
Perte (profit) de change	29	(50)
	5 514 \$	5 668 \$

8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat de la Société aux taux d'imposition prévus par la loi au Canada se présente comme suit :

	2024	2023
Perte avant impôt sur le résultat	(3 433) \$	(16 524) \$
Taux d'imposition prévus par la loi au Canada	26,05 %	26,21 %
Économie d'impôt au taux combiné canadien prévu par la loi	(894) \$	(4 331) \$
Diminution résultant des éléments suivants :		
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	1 401	3 454
Comptabilisation d'avantages fiscaux non comptabilisés précédemment	(619)	–
Différences permanentes	240	1 043
Variation du taux d'impôt	343	(122)
Autres	(471)	(105)
Total du recouvrement d'impôt sur le résultat	– \$	(61) \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Les actifs (passifs) d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentent comme suit :

	Créance locative	Obligations découlant de contrats de location	Pertes d'exploitation nettes	Déventures	Immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	Actifs (passifs) d'impôt différé
Au 3 septembre 2022	– \$	5 080 \$	2 097 \$	(2 097) \$	(5 080) \$	– \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	–	(5 080)	(474)	535	5 080	61
Montants comptabilisés dans les capitaux propres	–	–	–	(61)	–	(61)
Au 2 septembre 2023	– \$	– \$	1 623 \$	(1 623) \$	– \$	– \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	(874)	874	(962)	962	–	–
Au 7 septembre 2024	(874) \$	874 \$	661 \$	(661) \$	– \$	– \$

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentent comme suit :

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Pertes nettes d'exploitation reportées en avant	33 604 \$	33 655 \$
Immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	15 829	14 977
Frais d'émission d'actions et d'instruments d'emprunt	433	907
Immobilisations incorporelles	1 878	1 526
Autres	721	620
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	52 465 \$	51 685 \$

La Société dispose de pertes fiscales d'exploitation fédérales reportées en avant de 128,6 millions de dollars (131,0 millions de dollars en 2023), lesquelles sont en partie comptabilisées pour un montant de 2,5 millions de dollars (6,2 millions de dollars en 2023), et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 72,6 millions de dollars (65,6 millions de dollars en 2023) qui sont disponibles pour réduire le revenu imposable. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la Société pourrait réaliser ces actifs d'impôt. Au 7 septembre 2024, les montants et les dates d'expiration de ces pertes fiscales fédérales reportées en avant se présentent comme suit :

2037	1 931 \$
2038	8 516
2039	18 089
2040	812
2041	22 625
2042	63 531
2043	13 069
	128 573 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

9. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	2024	2023
Charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations découlant de contrats de location	1 322 \$	1 337 \$
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	35 900	43 890
Coûts engagés en lien avec les acquisitions	49	–

10. DÉBITEURS ET AUTRES MONTANTS À RECEVOIR

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Taxes de vente à recevoir	1 168 \$	1 853 \$
Partie courante des créances locatives	312	–
Montant à recevoir au titre du programme de récompenses	193	238
Escomptes de volume à recevoir	9	96
Autres montants à recevoir	496	1 949
	2 178 \$	4 136 \$

11. STOCKS

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Aliments	1 830 \$	1 807 \$
Matériel d'emballage	1 120	1 221
Produits en cours	207	253
	3 157 \$	3 281 \$

Le coût des stocks comptabilisés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours de la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024 s'établissait à 77,2 millions de dollars (88,6 millions de dollars en 2023).

La Société a comptabilisé dans le coût des marchandises vendues un recouvrement net de 0,5 million de dollars (1,1 million de dollars en 2023) au titre de la dépréciation des stocks pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024. Ce montant comprend 0,5 million de dollars (1,3 million de dollars en 2023) au titre de l'abandon de produits d'épicerie sur demande.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et agencements	Matériel et outillage	Matériel informatique et autres	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction ¹⁾	Total
Coût :						
Au 3 septembre 2022	6 171 \$	22 385 \$	6 317 \$	36 246 \$	583 \$	71 702 \$
Entrées	–	323	14	195	–	532
Sorties	(1 236)	(1 247)	(398)	(7 226)	–	(10 107)
Transferts	–	–	–	15	(15)	–
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	–	57	19	–	–	76
Autres	–	(4)	–	–	(57)	(61)
Au 2 septembre 2023	4 935 \$	21 514 \$	5 952 \$	29 230 \$	511 \$	62 142 \$
Entrées	–	28	3	18	–	49
Sorties	(3)	(10)	–	(6 482)	(511)	(7 006)
Au 7 septembre 2024	4 932 \$	21 532 \$	5 955 \$	22 766 \$	– \$	55 185 \$
Amortissement cumulé, perte de valeur et réductions de valeur :						
Au 3 septembre 2022	4 707 \$	15 867 \$	3 753 \$	28 470 \$	497 \$	53 294 \$
Amortissement	337	1 235	1 268	1 529	–	4 369
Sorties	(705)	(495)	(198)	(5 860)	–	(7 258)
Réductions de valeur	24	152	135	386	14	711
Au 2 septembre 2023	4 363 \$	16 759 \$	4 958 \$	24 525 \$	511 \$	51 116 \$
Amortissement	180	1 132	794	1 057	–	3 163
Sorties	(3)	(10)	–	(5 916)	(511)	(6 440)
Reprise de dépréciation	–	–	–	(309)	–	(309)
Au 7 septembre 2024	4 540 \$	17 881 \$	5 752 \$	19 357 \$	– \$	47 530 \$
Valeur comptable nette :						
Au 2 septembre 2023	572 \$	4 755 \$	994 \$	4 705 \$	– \$	11 026 \$
Au 7 septembre 2024	392	3 651	203	3 409	–	7 655

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Installations	Matériel roulant	Autre matériel	Total
Au 3 septembre 2022	54 527 \$	475 \$	417 \$	55 419 \$
Entrées et modifications de contrats de location	160	112	–	272
Décomptabilisation ¹⁾	(39 504)	(57)	(12)	(39 573)
Amortissement	(4 769)	(210)	(153)	(5 132)
Au 2 septembre 2023	10 414 \$	320 \$	252 \$	10 986 \$
Entrées et modifications de contrats de location	2 971	23	–	2 994
Décomptabilisation ²⁾	(2 257)	–	–	(2 257)
Reprise de dépréciation	672	–	–	672
Amortissement	(2 530)	(166)	(126)	(2 822)
Au 7 septembre 2024	9 270 \$	177 \$	126 \$	9 573 \$

¹⁾ La décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation comprend la résiliation de contrats de location visant des installations au cours de l'exercice 2023 et la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location visant une installation au cours de l'exercice 2022.

²⁾ La décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation comprend la sortie d'un actif au titre du droit d'utilisation à la conclusion d'un contrat de sous-location au cours de l'exercice 2024.

Au cours de la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, la Société a comptabilisé dans les ventes nettes des produits tirés de contrats de sous-location de 1,2 million de dollars (1,7 million de dollars en 2023).

14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels	Propriété intellectuelle	Total
Coût :			
Au 3 septembre 2022	4 988 \$	74 \$	5 062 \$
Entrées	995	–	995
Au 2 septembre 2023	5 983 \$	74 \$	6 057 \$
Entrées	578	–	578
Au 7 septembre 2024	6 561 \$	74 \$	6 635 \$
Cumul des amortissements, des pertes de valeur et réductions de valeur :			
Au 3 septembre 2022	1 843 \$	45 \$	1 888 \$
Amortissement	1 321	15	1 336
Réductions de valeur	57	–	57
Au 2 septembre 2023	3 221 \$	60 \$	3 281 \$
Amortissement	1 382	14	1 396
Au 7 septembre 2024	4 603 \$	74 \$	4 677 \$
Valeur comptable nette :			
Au 2 septembre 2023	2 762 \$	14 \$	2 776 \$
Au 7 septembre 2024	1 958	–	1 958

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

15. DETTE

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Financements portant intérêt :		
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux préférentiel majoré de 3,00 %, échéant en novembre 2024	1 138 \$	– \$
Emprunts échus :		
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires ¹⁾ majoré de 4,50 %, échéant en novembre 2023	–	4 062
	1 138 \$	4 062 \$
Coûts de financement non amortis	–	(26)
	1 138 \$	4 036 \$
Partie courante de la dette	(1 138)	(4 036)
	– \$	– \$

¹⁾ Le taux des acceptations bancaires s'entend du taux des acceptations bancaires canadiennes.

FACILITÉ DE CRÉDIT DE 2024

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a conclu une entente en vue de modifier et de proroger la facilité de crédit consortial conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 4,8 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 2,1 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 1,3 million de dollars et un autre financement à court terme de 1,4 million de dollars. Les facilités portent intérêt à des taux variables correspondant au taux préférentiel majoré de 3,00 % et viennent à échéance en novembre 2024. L'emprunt à terme est remboursable en versements trimestriels de 0,3 million de dollars, avec un remboursement intégral du solde de 0,8 million de dollars à la fin du terme en novembre 2024. Au 7 septembre 2024, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Le prélèvement total sur la facilité de crédit est présenté à titre de passif courant.

16. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Débetures de 2028

Le 6 février 2023, la Société a émis 12 675 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2028 ») au prix de 1 000 \$ la débeture, pour un produit brut de 12,7 millions de dollars. Les débetures de 2028 échéant le 6 février 2028 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 12,5 %. La tranche en intérêts pour la période allant de la date d'émission à février 2025 sera rajoutée au montant en capital semestriellement et elle est convertible à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour les cinq (5) jours de bourse consécutifs se terminant à la date à laquelle la tranche en intérêts devient exigible, majorée d'une prime de 50 %. À compter du 6 février 2025 et jusqu'à la date d'échéance, la tranche en intérêts sera payable semestriellement à terme échu en trésorerie le 6 février et le 6 août de chaque année.

Les débetures de 2028 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 0,75 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

À compter du 6 février 2026, Goodfood pourra racheter la partie non convertie d'une débenture de 2028 à un montant équivalent au capital et aux intérêts courus plus un taux de rendement interne pour le détenteur correspondant à 18 % pour la période au cours de laquelle cette débenture aura été en cours. Les détenteurs peuvent exiger un rachat selon les mêmes modalités à la suite d'un changement de contrôle de la Société.

Les débentures de 2028 sont des obligations directes, subordonnées et non garanties de la Société, prenant rang après toute dette de premier rang de la Société, y compris la facilité de crédit de la Société, et de rang égal entre elles et avec toute autre dette subordonnée non garantie actuelle ou future de la Société, dans la mesure où elles sont subordonnées aux mêmes conditions.

Un montant de 0,2 million de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débentures de 2028, qui prend en compte les frais d'émission de débentures, s'élève à 13,5 %.

Au 7 septembre 2024, 12 675 débentures de 2028 (12 675 débentures au 2 septembre 2023) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

Débentures de 2027

Le 11 février 2022, la Société a émis 30 000 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures de 2027 ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débentures de 2027 échéant le 31 mars 2027 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022.

Les débentures de 2027 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,60 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2025 et avant le 31 mars 2026, la Société pourra racheter les débentures de 2027 à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital de ces débentures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2026 et avant la date d'échéance, les débentures de 2027 pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débentures de 2027 selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débentures de 2027.

Un montant de 4,5 millions de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débentures de 2027, qui prend en compte les frais d'émission de débentures, s'élève à 12,6 %.

Au 7 septembre 2024, 29 046 débentures de 2027 (29 046 débentures au 2 septembre 2023) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

Débentures de 2025

Le 26 février 2020, la Société a émis 30 000 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débentures échéant le 31 mars 2025 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Les débetures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,70 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2023 et avant le 31 mars 2024, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2024 et avant la date d'échéance, les débetures pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débetures selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débetures.

Un montant de 3,7 millions de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débetures, qui prend en compte les frais d'émission de débetures, s'élève à 11,76 %.

Au 7 septembre 2024, 6 232 débetures de 2025 (6 232 débetures au 2 septembre 2023) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

Le tableau suivant présente l'évolution des débetures de la Société au cours des périodes de :

	53 semaines close le 7 septembre 2024	52 semaines close le 2 septembre 2023
Débetures convertibles, solde de la composante passif, à l'ouverture de l'exercice	41 752 \$	27 469 \$
Produit de l'émission de débetures, montant net ¹⁾	–	11 970
Intérêts au titre de la désactualisation	3 653	2 489
Conversion des débetures	–	(176)
Débetures convertibles, solde de la composante passif à la clôture de l'exercice	45 405	41 752
Partie courante des débetures convertibles, composante passif	(6 029)	–
Partie non courante des débetures convertibles, solde de la composante passif	39 376 \$	41 752 \$

¹⁾ Pour les débetures convertibles émises à l'exercice 2023, les frais d'émission attribuables à la composante passif s'élèvent à 0,4 million de dollars. Le produit net de 0,2 million de dollars, qui comprend l'impôt différé de 0,1 million de dollars, a été comptabilisé à titre de composante capitaux propres.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente un sommaire des débetures convertibles au cours des périodes de :

	53 semaines close le 7 septembre 2024	52 semaines close le 2 septembre 2023
<i>En milliers de dollars</i>		
Reclassement de la composante passif des débetures convertibles dans les actions ordinaires	– \$	176 \$
Reclassement de la composante capitaux propres des débetures convertibles dans les actions ordinaires	–	20
Charge d'impôt différé comptabilisée à la conversion des débetures	–	11
Recouvrement d'impôt différé comptabilisé à l'émission des débetures	–	72
<i>En nombre de débetures ou d'actions ordinaires</i>		
Nombre de débetures converties	–	210
Nombre d'actions ordinaires émises au titre des débetures converties (note 18)	–	43 652
Nombre total de débetures en cours à la clôture de la période	47 953	47 953

17. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION

Le tableau suivant présente l'évolution des obligations découlant de contrats de location de la Société :

	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	13 364 \$	69 209 \$
Entrées et modifications de contrats de location	2 994	272
Décomptabilisation	–	(51 710)
Paiements d'obligations découlant de contrats de location	(3 833)	(5 881)
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	806	1 474
Solde à la clôture de l'exercice	13 331 \$	13 364 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations découlant de contrats de location :

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Moins de un an	3 798 \$	3 457 \$
De un an à cinq ans	10 538	10 247
Plus de cinq ans	1 414	1 350
Total des obligations découlant de contrats de location non actualisées	15 750 \$	15 054 \$
Solde des obligations découlant de contrats de location à la clôture de l'exercice	13 331 \$	13 364 \$
Partie courante	2 961 \$	2 862 \$
Partie non courante	10 370 \$	10 502 \$

18. CAPITAL DES ACTIONNAIRES

ACTIONS ORDINAIRES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

La variation des actions ordinaires se présente comme suit :

	7 septembre 2024		2 septembre 2023	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
Solde à l'ouverture de l'exercice	76 525 507	180 369 \$	75 233 023	173 788 \$
Conversions de débetures (note 16)	–	–	45 652	196
Acquisition d'unités d'actions restreintes	994 992	1 419	1 421 765	6 475
Acquisition d'unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés	34 889	5	11 283	3
Actions achetées et détenues en fiducie aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés (note 19)	(215 296)	(66)	(186 216)	(93)
Solde à la clôture de l'exercice	77 340 092	181 727 \$	76 525 507	180 369 \$

Au 7 septembre 2024, le nombre d'actions ordinaires émises et entièrement libérées était de 77 867 263 (76 872 271 en 2023).

PERTE PAR ACTION

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	76 928 635	76 103 206

Les actions émises à la suite de l'exercice d'options sur actions, les conversions de débetures et les émissions d'actions sont pondérées à partir de la date de transaction. L'achat d'actions ordinaires afin de financer le régime d'achat d'action pour les employés est pondéré à partir de la date de transaction.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 7 septembre 2024 et l'exercice clos le 2 septembre 2023, le calcul de la perte diluée par action ne tenait pas compte de l'effet dilutif potentiel des options sur actions, des unités d'actions restreintes, des actions émises aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés sur lesquelles les droits ne sont pas encore acquis et de l'option de conversion des débetures puisqu'elles n'ont aucun effet dilutif.

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société comprennent un régime d'options sur actions, un régime d'unités d'actions restreintes et un régime d'achat d'actions pour les employés.

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'options sur actions prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime d'options sur actions, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

Le tableau suivant présente l'évolution des options sur actions :

	7 septembre 2024		2 septembre 2023	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	4 029 723	2,82 \$	3 262 799	4,44 \$
Attribution	–	–	1 848 701	0,54
Renonciation	(311 314)	5,30	(566 551)	2,98
Expiration	(665 846)	5,47	(515 226)	4,73
En circulation à la clôture de l'exercice	3 052 563	1,99	4 029 723	2,82
Exerçables à la clôture de l'exercice	2 336 688	2,41 \$	2 252 171	3,98 \$

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires relatives aux options sur actions de la Société à la clôture des exercices à l'étude :

	2024		2023	
Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée
Moins de 2,99 \$	2 167 210	5,1	2 167 191	6,2
De 3,00 \$ à 5,99 \$	626 640	3,9	1 409 242	5,3
De 6,00 \$ à 8,99 \$	258 713	3,9	453 290	5,0
En circulation à la clôture de l'exercice	3 052 563	4,8	4 029 723	5,7
Exerçables à la clôture de l'exercice	2 336 688	4,3	2 252 171	4,7

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Au cours de l'exercice 2024, aucune option sur actions n'a été attribuée. Au cours de la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, un recouvrement de 0,3 million de dollars (charge de 1,0 million de dollars en 2023) a été comptabilisée dans l'état du résultat net au titre du régime d'options sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES

La Société a attribué aux participants un nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») calculé selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. La charge au titre du régime d'UAR est évaluée à la juste valeur des UAR sous-jacentes à la date d'attribution et est passée en charges au cours de la période d'acquisition des droits. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options sur actions. Les UAR font l'objet d'une attribution liée à l'écoulement du temps et un tiers du montant des UAR attribuées sera acquis à la condition que le participant soit au service de la Société chaque date d'anniversaire d'attribution des UAR, sur une période de trois ans à partir de la date d'attribution ou autre période n'excédant pas trois ans telle que déterminée par le conseil d'administration.

Selon les termes du régime d'UAR, les participants recevront, lorsque les UAR auront été acquises, des actions ordinaires nouvellement émises de la Société.

Le tableau suivant présente l'évolution des UAR :

	7 septembre 2024	2 septembre 2023
En circulation à l'ouverture de l'exercice	1 878 328	2 000 716
Attribution	2 869 916	2 054 907
Acquisition	(994 992)	(1 421 566)
Renonciation	(315 519)	(755 729)
En circulation à la clôture de l'exercice	3 437 733	1 878 328

Au cours de la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, une charge de 1,1 million de dollars (2,8 millions de dollars en 2023) a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net au titre du régime d'UAR.

Au 7 septembre 2024, 1 296 430 options sur actions et UAR (1 779 176 en 2023) pouvaient être émises.

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Le 1^{er} septembre 2019, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») pour attirer et fidéliser les employés et les administrateurs. Aux termes de ce régime, les employés et les administrateurs peuvent cotiser de 1 % à 5 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ sur une base annuelle, pour acheter des actions de la Société. De son côté, la Société offre une cotisation équivalant à 50 % de la cotisation personnelle du participant. Les actions achetées avec la cotisation de la Société sont acquises deux ans après la date de la cotisation. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour acheter des actions sur le marché libre, au nom des employés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente l'évolution du RAAE :

	7 septembre 2024		2 septembre 2023	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Cotisations non acquises à l'ouverture de l'exercice	346 762	968 \$	171 829	878 \$
Cotisations	215 296	66	186 216	93
Acquisition	(34 889)	(5)	(11 283)	(3)
Cotisations non acquises à clôture de l'exercice	527 169	1 029 \$	346 762	968 \$

Au cours de la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, une charge de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars en 2023) a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net au titre du régime d'achat d'actions pour les employés.

20. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un résumé de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Débiteurs et autres montants à recevoir	2 350 \$	(540) \$
Stocks	124	3 603
Autres actifs courants	(43)	780
Créditeurs et charges à payer	(3 126)	(8 585)
Produits différés	(489)	(1 396)
	(1 184) \$	(6 138) \$

Les transactions suivantes n'ont eu aucune incidence sur la trésorerie :

	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Activités de financement		
Frais d'émission de débentures non payés	- \$	6 \$

Les éléments suivants ont eu une incidence en trésorerie sur les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :

	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Activités d'exploitation		
Paiements au titre de l'abandon de produits liés à l'offre sur demande	- \$	319 \$
Paiements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes ¹⁾	736	6 275

¹⁾ Les paiements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes se composent principalement des pénalités versées lors de la résiliation de contrats de location, des indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel payés ainsi que des honoraires de conseillers externes payés (se reporter à la note 6).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

21. ENGAGEMENTS

Goodfood avait des engagements aux termes d'obligations contractuelles liées à des achats et à des services au titre de dépenses d'exploitation et d'investissement.

Le tableau suivant présente un résumé des engagements qui ne sont pas comptabilisés à titre de passif :

Aux	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Moins de un an	6 573 \$	6 539 \$
De 1 an à 5 ans	446	1 247
Plus de 5 ans	-	-
	7 019 \$	7 786 \$

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Goodfood a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et autres montants à recevoir ainsi que des créditeurs et charges à payer avoisinait leur valeur comptable respective à la date des états consolidés de la situation financière en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Goodfood a déterminé que la juste valeur de sa dette avoisine sa valeur comptable, puisqu'elle porte intérêt à un taux variable correspondant au taux préférentiel majoré de 3,00 %, soit un taux d'intérêt similaire à celui du marché pour des instruments financiers assortis de modalités et de risques similaires.

La Société a établi la valeur de ses débetures lors de leur émission à l'aide de données de niveau 1 et 3. Au 7 septembre 2024, la Société a déterminé que la juste valeur de ses débetures se chiffrait à environ 19,1 millions de dollars, montant qui a été déterminé en fonction de la valeur marchande pour les débetures de 2025 et de 2027 ainsi qu'en fonction des conditions du marché pour les débetures de 2028.

23. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie, aux débiteurs et autres montants à recevoir et aux créances locatives. La plupart des ventes nettes de la Société sont payées avant la livraison et, par conséquent, la principale exposition au risque de crédit lié aux ventes nettes provient du fournisseur de traitement de paiements. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette et la facilité de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. Puisque les taux d'intérêt sur les débetures sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Analyse de sensibilité du risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt du marché n'aurait pas eu d'incidence importante sur la perte nette de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

La Société contrôle le risque associé à un manque de fonds en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et les dates d'échéance des passifs et engagements financiers existants, et elle gère activement son capital de façon à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et ses dépenses d'investissement globales.

Pour gérer son risque de liquidité, la Société assure une révision constante de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficacité et afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme. La Société s'attend à disposer de liquidités suffisantes, soutenues par les flux de trésorerie disponibles et par les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, pour rembourser ses facilités de crédit à l'échéance, en novembre 2024, si elles ne sont pas renouvelées, et pour rembourser les débetures de 2025 à l'échéance, le 31 mars 2025.

Des facteurs économiques, financiers et relatifs à la concurrence future, de même que d'autres événements futurs sur lesquels la Société n'a aucun contrôle, pourraient influencer sur cette appréciation. L'appréciation que fait la direction de la liquidité pourrait s'en ressentir si la performance opérationnelle est inférieure à celle qui a été utilisée dans les prévisions de flux de trésorerie.

Gestion du capital

En matière de gestion de la structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités et sa croissance et d'offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements en titres de capitaux propres publics et privés, sur des débetures convertibles et sur des instruments d'emprunt à court et à long terme.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés aux dates indiquées :

7 septembre 2024					
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	14 903 \$	14 903 \$	14 903 \$	– \$	– \$
Dettes ¹⁾	1 138	1 165	1 165	–	–
Débitures, composante passif, y compris la tranche à court terme	45 405	62 927	9 256	53 671	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	13 331	15 750	3 798	10 538	1 414
	74 777 \$	94 745 \$	29 112 \$	64 209 \$	1 414 \$

2 septembre 2023					
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	17 993 \$	17 993 \$	17 993 \$	– \$	– \$
Dettes ¹⁾	4 036	4 142	4 142	–	–
Débitures, composante passif	41 752	64 959	2 033	62 926	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	13 364	15 054	3 457	10 247	1 350
	77 145 \$	102 148 \$	27 625 \$	73 173 \$	1 350 \$

¹⁾ Au 7 septembre 2024, un taux d'intérêt de 9,70 % (7,87 % en 2023) a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts estimés sur la tranche de la dette à taux variable de la Société.

24. PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprennent l'équipe de direction et le conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des membres du Conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du Conseil.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

	Pour la période de 53 semaines close le	Pour la période de 52 semaines close le
	7 septembre 2024	2 septembre 2023
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	3 212 \$	2 290 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	360	2 189

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 7 septembre 2024

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles ils exercent une influence ou un contrôle important. Pour la période de 53 semaines close le 7 septembre 2024, la Société n'a effectué aucune transaction avec des parties liées (autres que celles dont il est fait mention ci-dessus).

Dans le cadre de l'émission des débentures de 2028, 2 425 débentures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débenture, pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023. Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

25. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 13 novembre 2024, la Société a conclu une convention d'achat d'actions visant l'acquisition de 81 % des actions de Genuine Tea Inc. (« Genuine Tea ») pour un prix d'achat d'environ 2,4 millions de dollars, incluant les futurs paiements fondés sur le rendement. Genuine Tea est une société canadienne de premier plan dans le domaine du thé artisanal. Les actionnaires fondateurs de Genuine Tea continueront à diriger l'entreprise et à détenir les actions restantes de la société, Goodfood ayant le droit d'acquérir leurs actions dans le futur. À la date de publication des présents états financiers consolidés, la Société n'avait pas encore déterminé la juste valeur des actifs nets acquis ni de toute immobilisation incorporelle qui peut exister.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INFORMATION BOURSIÈRE

Actions inscrites à la : **Bourse de Toronto**

Symbole boursier : **FOOD**

Premier appel public à l'épargne : **2017**

Haut/bas sur 52 semaines le 26 novembre 2024: **0,54\$ - 0,20\$**

Cours de l'action le 26 novembre 2024 : **0,45 \$**

Nombre d'actions ordinaires en circulation au 7 septembre 2024: **77 340 092**

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Compagnie Trust TSX

AUDITEURS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin LLP

RELATIONS INVESTISSEURS

IR@makegoodfood.ca

CONTACT MÉDIA

media@makegoodfood.ca

SIÈGE SOCIAL

4600 rue Hickmore
Saint-Laurent (Québec)
H4T 1K2

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Mardi le 21 janvier 2025

Assemblée virtuelle – Détails à venir



marché
goodfood



MARCHEGOODFOOD.CA

